

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. V.—No. 20.

MONTREAL, JEUDI 14 MAI 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

A PROPOS DE RAPPORTS PARLEMENTAIRES

On a parlé dans les Communes d'avoir un compte-rendu officiel des débats. Ce n'est pas la première fois que ce projet vient sur le tapis, mais toujours il a avorté ou n'a reçu qu'une exécution incomplète. M. Cotton, un vétérinaire de l'imprimerie, après avoir vainement essayé d'obtenir un contrat en forme, essaya en 1868 de donner une analyse exacte des discours parlementaires, quitte à se faire "indemniser" l'année suivante; mais, habitué à faire de l'argent avec le pouvoir sous l'ancien régime, il avait compté sans la mauvaise humeur de deux ou trois cleargrits du comité des Contingents. C'est à peine s'il rentra dans sa mise de fonds, et il abandonna l'entreprise, laissant deux volumes d'un "Hansard" canadien qui n'a guère de valeur. Aujourd'hui les députés dépendent comme par le passé absolument des sténographes de la presse associée.

C'est un rude métier que celui de sténographe parlementaire, et qui exige à la fois une santé forte et des aptitudes spéciales. Rester des heures entières courbé sur un pupitre, l'oreille en arrêt, l'esprit tendu, à écrire d'une main fébrile des phrases souvent incohérentes et qu'il faut comprendre à l'instant même, non seulement c'est une fatigue, mais n'exécute pas qui veut ce tour de force continu; il faut encore un long exercice, un entraînement régulier, et une faculté très-sensible, très-prompte. Mais ce n'est pas tout. Après avoir ainsi recueilli les paroles d'un orateur, au moyen de certains signes conventionnels d'abréviation qui répondent soit au son des mots soit à leur orthographe, il faut ensuite tirer tout cela au clair en écriture ordinaire. C'est ici que finit la tâche proprement dite du sténographe et que commence celle de l'écrivain possédant assez toutes les questions pour ne pas mettre, par un mot impropre, par une phrase mal accouplée, des sottises au compte de l'orateur. Il est vrai que les rapports laissent souvent à désirer; mais il ne faut pas en être surpris; on doit plutôt s'étonner qu'ils ne soient pas moins exacts. Pour qui connaît les fatigues du métier et les aptitudes variées qu'il exige, il est surprenant que les sténographes parlementaires, si peu nombreux, puissent faire autant et si bien.

Je viens de dire que les députés sont sous leur dépendance: c'est plus vrai qu'on ne croit. Il est facile de comprendre que, soumis à un travail éreintant, les reporters soient enclins à abrégier autant que possible les discours des chefs et à supprimer, ou peu s'en faut, ceux des nouveaux représentants et du menu fretin de la députation. Chefs et suivants n'ont qu'une ressource, c'est de leur faire un signe d'intelligence qui veuille dire: Oubliez un peu votre fatigue et vous aurez dix ou vingt piastres le jour où mon discours paraîtra dans le journal en bonne et due forme.

M. Dorion a sans doute oublié qu'en 1863, étant ministre, il a mal reçu un pauvre diable de reporter québécois qui, après s'être mis à peine pour "prendre" un de ses discours bourré de citations et de chiffres, était venu lui demander de vérifier l'exactitude de ce travail. M. Dorion, paraît-il, était de mauvaise humeur ce jour-là; de fait, tous nos hommes politiques étaient mal en train à cette époque. Il renvoya le reporter un peu brusquement. Or ce dernier s'attendait à une réception bienveillante et même à une gratification. Il s'est dit

de suite que le chef des libéraux ne tenait pas à être "rapporté," et depuis il a toujours pris soin de ne donner qu'une analyse informelle de ses discours. Jugez du mal qu'il lui a fait durant ces dix longues années.—Je recommande ce trait aux jeunes députés soucieux de leur réputation.

Le moyen le plus sûr serait d'écrire soi-même ses discours avant de les prononcer, ou après coup, s'ils ont été improvisés. C'est ce que faisait toujours M. McGee, d'illustre mémoire. Je me rappelle avoir eu sous les yeux l'épreuve d'un de ses discours pendant qu'il le prononçait. Il ne l'avait pas appris par cœur, car il n'en disait pas le mot à mot, mais il n'omettait pas une phrase. Faculté précieuse, en vérité, et qui demande une longue culture. Il était tellement maître de lui-même et il avait si bien assujéti son esprit à une méthode serrée, qu'il lui avait suffi de coucher ses idées sur le papier pour en fixer et coordonner l'expression dans sa mémoire. C'est ainsi que se forment les vrais orateurs, *fiunt oratores*.—Particularité piquante: M. McGee ne manquait jamais d'indiquer, même d'avance, sur son manuscrit les "applaudissements," les "très-bien," les réclamations et les approbations. On ne pardonnerait peut-être pas à une médiocrité ce qui était un droit chez cet homme supérieur.

Un compte-rendu officiel, bien fait, encouragerait les députés à se préparer mieux pour la discussion; ils parleraient un peu plus pour la postérité, c'est-à-dire ne traiteraient pas à la légère, ou pour tuer le temps, ou simplement en vue de plaire à un électeur influent, les grandes questions du jour. Sachant que dans l'avenir on consultera les annales officielles du parlement pour retrouver leurs traits et leur physionomie, ils voudraient que leurs harangues fussent une œuvre réelle, non plus une causerie sans suite d'où l'idée originale est absente. Ceux qui sont assez écrivains pour le faire, ne craindraient pas de retoucher leurs discours sur l'épreuve, et l'électeur lui-même finirait par savoir gré à ses représentants de ne livrer leur pensée au public qu'après en avoir surveillé la toilette d'un œil jaloux.

Il est singulier que dans notre pays on fasse une sorte de reproche à l'orateur de n'avoir pas prononcé ses discours tel qu'on le lit dans les journaux. On devrait plutôt le louer de ce qu'ayant parlé le mieux possible, il ait été ensuite assez respectueux envers le public et assez pénétré du sentiment de l'art pour faire des retouches qui donneront à son discours plus de perfection, qui rendront plus digne, en un mot, du jugement calme des lecteurs l'œuvre déjà honorée par le suffrage moins raisonné des auditeurs. Pourvu que la substance soit la même et qu'il ne s'égare point dans des démonstrations nouvelles que l'adversaire n'a pas eu l'occasion de combattre, il a incontestablement le droit de faire des corrections de style, de méthode, d'agencement. En France, on accorde une grande latitude sous ce rapport. Tous ceux qui prennent la parole dans les chambres françaises ont l'habitude de revoir les épreuves de leurs discours et, à vrai dire, on ne les juge définitivement que d'après le compte-rendu inséré au journal officiel. On reconnaît à chacun le privilège de corriger les inadvertances commises à la tribune. Tel ministre a souvent ainsi réparé un mot malheureux échappé à l'improvisation, sans qu'on ait songé à le lui reprocher plus tard. Ce mot révélait peut-être son opinion intime, mais on ne veut apprécier que sa poli-

tique, et toute mitigation de ce genre est acceptée comme une concession au goût ou au sentiment public.

Un journal complet des débats parlementaires aurait encore une utilité plus élevée; ce serait d'asseoir sur une base durable, permanente, la réputation de quelques hommes doués d'éloquence, mais qui ne possèdent pas les qualités de l'écrivain ou simplement n'ont pas la patience d'écrire. Ces hommes, dont la parole s'échauffe au contact des grandes choses, *os magna sonaturum*, ne donnent leur pleine mesure, ne sont parfaitement eux-mêmes qu'en présence d'un auditoire; leur cabinet de travail les trouve froids comme glace, ils ne savent pas être éloquent sur le papier avant de se montrer tels dans les assemblées, et le sentiment de cette espèce d'infériorité leur inspire un dégoût d'écrire. Ils laissent ainsi un nom retentissant qui se perpétue par la tradition, mais ne lèguent à la postérité aucun monument que leur patrie puisse étudier et montrer avec orgueil. La trace lumineuse de leur passage dans le monde se prolonge dans l'histoire; mais les arbes de leur gloire sont trop tôt perdues. Berryer est de ceux-là en France. Et chez nous, que reste-t-il de Papineau? Un souvenir, un précieux souvenir si vous le voulez, mais rien de plus. Cette voix qui s'est élevée dans des jours d'orages si courageuse, si imposante pour la défense des droits populaires, a cessé de vibrer sous les voûtes du parlement, de retentir dans nos campagnes françaises, et il ne nous est plus donné d'en percevoir qu'un écho affaibli par la distance, à peine saisissable, puisant son charme dans notre imagination. Une génération déjà décimée, dont les survivants sont blanchis par les années, nous a dit que Papineau était un orateur de premier ordre, elle nous cite ses triomphes, elle nous transporte sur le théâtre de ses luttes magnifiques; nous écoutons, émus et transportés, ces récits dont notre patriotisme aime à se nourrir, et nous parvenons à évoquer devant nous cette belle figure nationale, entourée d'une double auréole de popularité et d'éloquence. Mais notre émotion fait tous les frais de cette étude, et nous sommes forcés de juger l'homme sur ouï-dire; par nous-mêmes nous n'en connaissons rien, le tribun de 1837 n'ayant jamais écrit ses discours et personne ne les ayant recueillis. Nos neveux apprendront de nous, comme nous l'avons su de nos aînés, que Papineau était éloquent, mais sa gloire sera noyée peu à peu dans le nuage à mesure que les souvenirs du peuple perdront en précision, puis un jour viendra où l'œil n'en verra plus le rayonnement, tandis que d'autres dont la parole aura exercé moins d'influence sur les masses, seront encore en pleine possession de leur célébrité. Alors on citera le nom de Papineau, et l'on apprendra par cœur les discours de Chauveau.

Songez donc à sauver de l'injure du temps la mémoire de ceux qui honorent la patrie; n'hésitez pas à créer un recueil où la postérité ira chercher l'expression de leurs nobles idées pour s'en nourrir et s'en fortifier dans les luttes que le sort lui ménage. Il n'y a pas de fréquentation plus salutaire pour un peuple aux prises avec l'adversité que celle des grands hommes devenus célèbres à son service et morts au champ d'honneur.

OSCAR DUNN.

Toutes les mères font usage du Sirop de l'Impératrice du Dr. Valpeau: il calme la douleur et aide la dentition.—Lafond & Cie., agents.

Considérations sur l'Organisation Militaire de la Confédération Canadienne

PAR L. G. D'ODET D'ORSONNENS

Lieutenant-Colonel d'Etat-Major

OBSERVATIONS CRITIQUES

(Suite et fin)

VIII.

Nous avons encore à signaler, dans la brochure du Colonel d'Orsonnens, deux petits traits qui ne sont ni sans valeur ni sans portée. Ils touchent chacun à une moitié du monde; l'un, à ce qu'on appelle le *Vieux pays*; l'autre, à la *Jeune Amérique*.

Voici le premier :

« J'aimerais à voir dans l'Etat-Major, comme récompense pour de longs services, l'avantage d'aller en Europe étudier dans les ambassades anglaises, en qualité d'attachés militaires, les progrès faits chaque année dans les différents pays. »

Rien ne saurait, en effet, être plus profitable que de pareilles missions, véritable diplomatie de l'épée, qui n'est ni la moins intelligente ni la moins féconde; car l'épée sera toujours signe de noblesse.

Et d'ailleurs, quand une armée fait ce qu'on appelle ses *grandes manœuvres*, ou ses *petites guerres*; il y a cette formule du métier qui court le terrain : « *Les Etats-Majors sont neutres.* » Sur le terrain courtois des relations étrangères, on peut — j'ai déjà, je crois, indiqué plus haut cette idée — changer cette formule en cet axiome : « *Les Etats-Majors sont frères.* »

Le colonel d'Orsonnens nous permettra, à ce sujet, de retrouver dans cette proposition de chancellerie un signe de sa race, et comme une *idée innée* du sang dont il est issu. — La *théorie des idées innées* est très *pratique* en cette matière. — Par son origine et sa famille, le Colonel appartient à ce vieux patriciat de la Suisse, qui a laissé à l'histoire de si belles et de si instructives pages; et, au point de vue de la question militaire qui nous occupe ici, une de ces pages les plus fertiles en bonnes leçons consistait dans ce service organisé que les Suisses allaient prendre à l'étranger et qui était réglé par ce qu'on appelait les *Capitulations*. Il y a quelques années à peine que ce service de bonne fraternité internationale à pris fin, en Europe, parce qu'il a plu de l'assassiner à la fraternité de Cain de l'*Internationale* révolutionnaire. Permis au banditisme garibaldesque d'appeler *mercenaires* ces vaillants et fidèles *régiments suisses*, parce que les Papes et les Bourbons des divers royaumes chrétiens, dont ils étaient les pères, s'honoreraient de leur loyal et précieux contingent. Toujours est-il que la Confédération Helvétique *traditionnelle* — (par le *temps qui court*, on est obligé de diviser l'histoire de tous les Etats du monde en deux périodes : la période *traditionnelle* et la période *modernisée*.) — toujours est-il, disons-nous, que la Confédération Helvétique, par ce système des *Capitulations* du service armé de sa belle jeunesse, réalisait, à son *propre avantage national*, deux problèmes assez réussis. — D'abord, elle entretenait parmi son peuple et parmi son aristocratie, sans qu'il lui en coûtât un centime, ce sens militaire, cette religion de l'épée qui fait les nations viriles et honorées; qui de plus, à un moment donné, peut opposer à la frontière un large et solide rempart de bras aguerris et de poitrines fidèles. Ensuite, elle entretenait auprès des Puissances étrangères quelques bons milliers d'ambassadeurs à quatre sous par jour, ce payés par ces mêmes Puissances étrangères. — Tout cela, il faut l'avouer, n'était vraiment pas trop bête.

Et tenez, pour sa part aussi, le *Canada traditionnel*, le Canada du drapeau blanc fleurdelisé — (car le drapeau tricolore n'a jamais existé, Dieu merci, pour le Canada, et quand les Canadiens l'arborescent à leurs fenêtres ou dans l'intérieur de leurs églises, si l'on a un peu de logique et de bon sens, on ne peut le considérer que comme quelque banderole de pure fantaisie ou quelque échantillon de ce qu'on appelle ici des *marchandises sèches*, en un de ces anglicismes si nombreux qui n'enjolivent pas du tout le langage canadien; oh! mais, pas du tout, tant s'en faut), (1)

(1) A ce sujet, je ne puis m'empêcher de signaler ici avec quelque instance, comme *Français*, l'impression pénible que bien des esprits (provenant parmi les étrangers à voir l'usage qu'on fait en Canada du drapeau tricolore. On prétend, il est vrai, y attacher une signification de bons souvenirs et de report traditionnel du cœur envers la patrie d'origine. L'intention est fort louable sans aucun doute, mais dans le fait, à est précisément le vice radical de tout honnête raisonnement et le défaut de logique d'une saine mémoire. Le drapeau tricolore ne rappelle rien au Canada, absolument rien. Il ne devrait, au contraire, lui indiquer que les hontes et les malheurs auxquels il a providentiellement échappé : hontes révolutionnaires et malheurs bonapartistes, les uns portant les autres. Il eût été d'un grand exemple, d'un bel effet et d'un noble esprit, si, pour témoigner de ses légitimes affections nationales envers la France qui l'a fondé, le Canada eût conservé, comme mémorial de cette fidélité que tout le monde eût honorée et honoré d'ailleurs, le drapeau blanc de ses anciens Rois. Et certes, on ne peut alléguer qu'il eût pu survenir quelque complication diplomatique au sujet de cette loyale affirmation de l'intelligence et du sentiment filial. Bien au contraire, c'eût été pour le drapeau tricolore qu'aurait pu poindre quelque embarras de chancellerie; et il n'y en a pas eu l'ombre.

J'ai rencontré plusieurs Anglais franchement choqués de ce détail indigène, et c'était chez eux à la fois bon sens et sentiment de l'honneur; tout en respectant profondément, comme elle mérite d'être respectée, l'idée que dans quelques circonstances extraordinaires on a attaché

pour le Canada *d'autrefois*, toute simple colonie française qu'il était, ce très remarquable bénéfice militaire des troupes suisses que nous venons de signaler trouvait une très profitable et très intelligente application. En effet, sous cet ancien régime, non pas les soldats de l'armée française, mais bien, les *propres miliciens* du Canada, s'étaient fait si bon renom, et montraient tant d'aptitudes à la guerre qu'on les réclamait comme de vraies troupes d'élites dans les autres colonies françaises de l'Amérique. M. de Denonville, chargé de diriger une expédition contre les Indiens dans la Louisiane, écrivait ce qui suit à Versailles à la date du 27 octobre 1687 : « Nous ne pouvons lever dans le pays cette année plus de 400 miliciens, sous peine de ruiner le pays. Or, vous savez que je ne puis me dispenser de penser d'emmener de la milice canadienne, lors même que vous m'enverriez de France toutes les troupes que je demande, parce qu'elle est infiniment plus propre à ce genre de guerre. C'est pourquoi, j'ai formé une bonne compagnie de 120 hommes, sous les ordres de M. de Vaudreuil et de 4 bons lieutenants natifs du pays. Ils coûteront 6 sols par jour. »

Voilà les résultats du licenciement du Régiment de Carignan « aux fins coloniales » que nous avons indiquées.

Quand on dit que le peuple français n'y entend goutte en fait de colonisation, les Français qui entendent cette « légèreté » des autres pays répondent quelquefois en baissant la tête : « C'est vrai, les faits sont là; » mais s'ils savent se relever, morbleu! dans les traditions de leurs pères, ils peuvent ajouter : « De quels faits s'agit-il après tout? de faits qui ne datent que de 89, et dont 89 est le seul générateur, le seul auteur et le seul éditeur responsable. »

Nous venons de nommer la Louisiane; — Napoléon dit le Grand, l'a fort petitement vendue pour une faible somme d'argent, « afin » — ce sont ses paroles textuelles — « de porter remède à la puissance colossale de l'Angleterre. » Et quand un de ses ministres lui faisait observer l'immense avenir des Etats-Unis, le « Corse à cheveux plats » répondait : « ma prévoyance n'embrasse pas ces craintes éloignées. » Voilà le coup d'œil d'aigle, le génie transcendant de « l'idole de bronze », en lequel s'étaient coulés les immortels principes de 89! « Le bel oiseau que nous avons rapporté de la Cosse, » — dit M. de Maistre.

La Louisiane! le Canada devrait avoir constamment les yeux sur elle; et, puisque j'y suis, je me permettrai de dire au Canada cette grave et patente vérité :

Si « l'esprit, » l'esprit patriotique et social, l'esprit moral et religieux de la race canadienne-française ne se réveille pas, s'il contrevient à son passé, s'il se modernise ou se libéralise, eh bien, la race canadienne-française s'usera, s'atrophiera, se perdra et périra, comme s'est usée, s'est atrophiée, s'est perdue et a péri la race française de la Louisiane, et même pire, — *Y peor, peor.*

Le second trait particulier auquel nous avons fait allusion ci-dessus, dans la brochure du colonel d'Orsonnens, le trait précisément américain est celui-ci : il s'agit de la nomination des officiers des..... futures troupes de la Confédération :

« Ne pouvons-nous imiter ce que nos voisins ont de bon, et faire ici une loi analogue à celle des Etats-Unis, par laquelle les Sénateurs et les Membres du Parlement auraient le droit, à leur entrée en fonction, ou tous les ans, de recommander un Cadet ou un Officier au premier grade, dans l'armée ou Etat-Major. » ?

Cette disposition peut être excellente, car ne comportant qu'une simple *recommandation*, ne s'exerçant qu'en faveur de l'entrée dans la carrière des jeunes Officiers, et ne dispensant pas des examens ou autres garanties de la valeur personnelle des aspirants, elle ne constitue pas un acte de *favoritisme*, mais simplement l'usage d'un *privilege*. Et dans toutes organisation sociale, intelligente et sage, rien n'est aussi légitime, ni aussi fructificateur que les *Privileges*.

Mais il est assez curieux de voir prendre cet exemple sur les Etats-Unis. Voyez-vous ces farouches républicains, qu'un poète humoristique de l'Allemagne moderne, un Parisien de Berlin, s'est permis d'appeler en français : « *les Voyous de la Liberté*; » les voilà qui inscrivent, dans leur législation, la plus haute consécration politique des

au drapeau tricolore, une fois le branle donné de son pavement. Mais c'est le branle de cette idée, qui est franchement faux et certainement vicieux. Il vient probablement d'assez loin, et nous n'en connaissons nullement l'origine.

La question du drapeau n'est pas une question puérile; elle ne l'est, du moins, que pour les esprits puérils. « *Le pavillon contre la marchandie*, » c'est là certainement une maxime d'honnêteté publique et sociale, tout autant que de droit maritime et commercial. Dès les premiers temps que je suis arrivé en Canada, dans l'offrande de l'*Ex-voto* d'un navire à Terrebonne, qu'il s'agissait d'orner de divers pavillons, nous n'avons été que deux pour répudier la flamme tricolore et pour demander qu'elle fût remplacée, au moins dans ce souvenir religieux, dans cet emblème reconnaissant de piété privée, par le vieux drapeau blanc fleurdelisé, et nous avons, du reste, parfaitement échoué dans notre proposition. L'autre, c'était un Anglais, mon brave camarade au corps des officiers des *Zouaves Pontificaux*. HUGH MURRAY, qui vient, il y a quelques semaines, d'être brillamment et catholiquement tué à l'ennemi sous Maura en Espagne, au service du Roi Charles VII, et qui a témoigné ainsi de son sang, avec une grande foi, que toutes les légitimités, comme toutes les honnêtetés sociales, comme toutes les intelligences du devoir et de l'honneur, sont véritablement sœurs en ce monde.

aristocraties, et qu'ils couronnent chez eux, d'une couronne sociale leurs classes *privilegiées*! C'est qu'on a beau bavasser ou vociférer, sur l'*Egalité*; les mots, les phrases, les discours ou même les traités écrits ne valent pas une bonne vieille simple vérité traditionnelle et pratique, et il y a, en politique, certaines notions supérieures à toute théorie mensongère : il y a des lois, qu'on pourrait génériquement appeler les *Lois Royales* de toute société constituée; et l'on ne saurait s'y soustraire.

Quand ils sont fidèles à ces *Lois Royales*, les Etats-Unis d'Amérique ont du bon, comme dit le Colonel.

IX.

Nous avons terminé l'examen et le compte-rendu de ces « *Considérations sur l'Organisation militaire de la confédération canadienne.* » Il nous reste à conclure.

Lorsqu'en suivant le cours de ces *Observations* nous avons parlé de l'armée comme devant être, pour le peuple l'école, à peu près indispensable, d'une haute éducation morale, nous avons annoncé l'intention de dire, sur cette matière, un mot et d'exposer sur cette thèse un aperçu, d'une application toute spéciale pour le peuple canadien; ou, pour spécifier davantage, pour la race canadienne-française.

Dans sa haute sollicitude pour les intérêts vitaux de son pays, et sans semer dans sa brochure le moindre germe d'animosité ou de défiance entre les diverses nationalités d'origine qui composent la Confédération canadienne, le colonel d'Orsonnens a eu tout particulièrement en vue — nous ne croyons pas nous tromper dans cette affirmation — les besoins, les aspirations et l'avenir de la race canadienne-française. C'est pourquoi notre *conclusion* portera directement sur cette race.

On trouvera peut-être sévère ce que nous allons en dire, mais nous ne sommes que l'écho de ce que les esprits les plus élevés et les plus clairvoyants en pensent. Nous n'inventons aucunement l'*Observation finale* qui va suivre; nous nous bornons à la reproduire, telle qu'elle nous est communiquée, émanant des meilleures sources, des sources vives du pays.

Or donc, ce peuple canadien, dont la nature est admirable et dont l'âme est certainement une des mieux douées qu'aucune âme de peuple qui ait jamais passé sur la terre — Chaque peuple a une âme et la philosophie de l'histoire n'est pas autre chose que le passage de ces âmes à travers le monde — Ce peuple, qui possède toutes les richesses spiritualistes, toutes les fécondités morales, tous les *feux sacrés*, — en un mot, toutes les Providences, qui a échappé miraculeusement aux maladies endémiques dont la vieille Europe se trouve minée; ce peuple qui possédait tant de sève et de vitalité que, simple colonie, il a pu être, à lui tout seul, plus réellement colonisé l'Amérique que ne l'ont fait, à eux tous réunis, les Etats de l'ancien continent. — Ceci n'est point un paradoxe; l'étude *originelle* du *peuplement* de cette partie du monde démontrerait d'une manière merveilleuse la force d'expansion canadienne. — Eh bien! ce peuple où en est-il maintenant ?

— Où il en est? — Il en est à se mourir, et à se mourir du mal d'IGNORANCE.

Qu'on veuille bien ne pas se scandaliser de cette affirmation. Encore une fois, nous sommes heureux, très-heureux, de n'y apporter, dans sa tristesse, qu'une part, pour ainsi dire, insignifiante d'appréciations personnelles, mais ce qui nous en a paru démontrer victorieusement l'évidence et la réalité, c'est que les jugements indigènes les plus disparates, concourent à constater ce malheureux état. Et c'est bien là une démonstration au premier chef, en vérité. L'ignorance du peuple canadien, elle s'affirme de tous côtés, et les intelligences les plus contradictoires, dans les intentions qui les animent et dans les principes qui les dirigent, se rencontrent sur le terrain de cette *énonciation d'un fait*. Depuis les pauvres esprits qui jouent au jeu révolutionnaire en ce pays, — Ce n'est encore qu'un jeu ici, — qui semblent n'avoir d'autre ambition que de devenir lourdement les Edmond About du Canada — un Edmond About lourd! quel gnome! — jusqu'aux ouvriers de la doctrine qui puisent dans l'humilité le secret d'y voir clair, et dans cette clarté, la science de bien faire; jusqu'à ces *petits* dont parle le Christ, en confessant son immortelle parole « qu'il leur sera révélé ce qui demeure lettre close pour les prudents et pour les sages, » tous, avouent, en gémissant, — avec des intonations de gémissements du tout au tout disséminables, il est vrai, — que l'ignorance envahit le peuple canadien comme une lèpre, qu'elle le rongé, qu'elle le dévore, qu'elle le dénature et qu'elle peut le tuer.

Et qu'on veuille bien également ne pas croire que sous le couvert de ce mot *Ignorance*, nous ayons quelque velléité de faire quelque appel plus ou moins direct à un système d'*Instruction* plus ou moins *obligatoire*. En aucune façon; nous avouons, sans fausse crainte, que nous pensons plus haut. — Savoir lire et écrire; c'est certainement très bien; c'est un mérite réel; c'est un bien

rice populaire; mais ce n'est, et ce ne doit être qu'un entraînement de l'esprit, qu'une gymnastique du savoir. Si l'on faisait de cet entraînement et de cette gymnastique le but suprême, le terme final de l'Education du peuple; si, en un mot, on substituait le moyen à la fin, dans cette haute mission sociale, qu'arriverait-on à produire?—Eh! tout simplement—la stricte logique l'indique—un peuple de gymnastes de l'intelligence, une société de paillasses de l'esprit. Aussi, n'est-ce pas sous ce point de vue qu'il faut envisager l'ignorance du peuple. Cette vraie ignorance consiste à ne savoir plus penser, à ne savoir plus juger; surtout, à ne savoir plus se dévouer—Le dévouement n'est pas autre chose que l'incarnation du cœur dans la pensée.—Et c'est précisément cette perte de savoir, cette déshabitude progressive, cette stérilisation envahissante qui constituent le grand mal du peuple canadien.

Du milieu des villes jusqu'au fond des campagnes, et à tous les degrés de l'échelle nationale, ce mal se manifeste avec les phénomènes symptomatiques spéciaux au rôle particulier de chacun de ces membres du corps social.

Parmi les classes dites *non lettrées*, c'est non seulement un désintéressement d'apprendre quoi que ce soit, mais, plus tristement encore, un refus de se rendre seulement compte à soi-même de ce qu'on croit, de ce qu'on admet, et de ce qu'on pratique fidèlement. Oui, fidèlement, car dans cette classe du peuple canadien la fidélité est grande, très-grande; mais, par le refus signalé elle devient *routine*, et la routine, c'est la rouille de la conscience.

Dans les classes moyennes, pour ne pas dire les classes *médiocres*, ce même désintéressement malsain et ce même refus délétère s'accroissent en *Egoïsme*; et ce mot en dit assez, à lui tout seul, en fait de nuisance et de perversité, pour insister davantage sur son compte.

Enfin, parmi les classes plus élevées, cet égoïsme atteint des proportions d'envahissement et de malignité, en raison directe de la propre élévation de ces classes et des individualités qui les composent. Ceci est encore de la simple et vulgaire logique sociale; mais c'est toujours le même principe rongeur, épuisant et contagieux le désapprendre à penser, le désapprendre à juger; et, comme coefficient de cette dilatation meurtrière, le désapprendre à se dévouer. Voilà ce que nous appelons l'ignorance du peuple. Le non-savoir lire et écrire, et même chiffrer, et même *littérer* n'est pas du tout, comme on le voit, une des racines de ce polype national.

Nous n'avons nulle intention de rechercher ici l'origine d'un si grand mal. Elle existe pourtant, car tout effet a une cause, et tout fait existant découle d'une raison d'être. Les causes et les raisons de cet état morbide doivent être multiples, car le vice est général. De ces causes, il en est certainement une qui domine les autres et qui peut-être les a toutes engendrées, mais cette cause, nous ne voulons seulement pas l'indiquer du doigt dans cet écrit. Ce serait tout une entreprise.—Toutes les *Comédies Infernales* n'ont pas encore vu le jour. Nous nous bornons donc à dire ici que plus ou moins toute autorité du pays a sa part de responsabilité dans le mal; et nous disons à dessein toute autorité; car ce mal est de son essence une plaie d'autorité; ainsi donc, de puis l'autorité religieuse jusqu'à l'autorité policière; depuis l'autorité du Législateur et du chef du Cabinet, jusqu'à l'autorité du commis de banque et du petit marchand; depuis l'autorité de la femme, jusqu'à l'autorité du mendiant de la rue.

Et maintenant que nous avons dit toutes ces choses, en toute simplicité de conscience et d'intention, n'ayant absolument en l'esprit d'autre objectif de nos dires que cette antique et sincère maxime: *Placere optassem, prodesset malui*, trouverait-on que nous nous sommes de beaucoup écarté de notre sujet et que cette morale n'est pas une réelle conclusion des *Observations critiques* que nous avons cru pouvoir aborder sur les idées militaires du Colonel d'Orsonnens?—Nous ne pensons pas être réellement coupable d'écart, ayant parlé comme nous venons de le faire; mais, pour plus de clarté, voici l'enchaînement de cette conclusion:

Cette ignorance du peuple canadien existant, l'Armée, ou plutôt le service militaire, tel que le comprend si hautement et si purement le colonel-réformateur, étant une Ecole supérieure de cette grande science du dévouement et de la pratique populaire de toute instruction générale, réclamer l'institution de cette armée en Canada, dans son principe et dans sa vérité, quels qu'en puissent être d'ailleurs les agencements matériels et techniques; bref, doter le Canada de cet élément des bons réveils de l'âme, de résurrection morale et de patriotisme vitalité, ce serait, en toute vérité, un précieux spécifique pour la guérison de son mal d'ignorance; ce serait un grand bienfait social; ce serait, pour le pays tout entier, sinon l'unique, au moins une très-puissante et

très-vivace ramification de son salut d'aujourd'hui et de ses grandeurs de demain.

La philosophie de cette expression toute militaire: "SERVIR," qui a le beau privilège de s'appliquer indistinctement à toute l'échelle hiérarchique des armes, depuis le premier jusqu'au dernier échelon, est, sans conteste, une philosophie large et profonde; et nous couronnerons notre conclusion en disant que dans tout l'ensemble de ses *Considérations militaires*, le Colonel d'Orsonnens s'est montré philosophe de la philosophie de ce mot.

X.

Il y a encore le mot de la fin; et c'est le Colonel d'Orsonnens qui nous le donne. Il est, en effet, contenu dans la tout à fait dernière phrase de son livre: "Toutes les idées honnêtes ont le droit de faire leur chemin et de se recruter des adhérents."

Ce mot est le mot: *Honnête*. Remarquez un peu, effectivement, que si le Colonel avait laissé ce mot de côté et s'il eût dit: "Toutes les idées ont le droit de faire leur chemin et de se recruter des adhérents;" c'eût été tout de suite une proposition très-grave, très-dangereuse, très-repréhensible même, dans sa généralité, dans son indiscipline, dans son libéralisme. Quelle est, en effet, la théorie subversive et l'utopie anti-sociale qui n'aurait pas pu s'en servir? Au contraire, la restriction apportée à l'idée par le mot *honnête* produit l'ordre dans cette définition; elle est, dans l'énoncé, la vertu de discipline et lui donne un véritable cachet de saine et sûre doctrine. Il y a des mots qui en disent long.

Henri V, dans un des plus patriotiques documents que laissera impérieusement à l'histoire, quoiqu'il puisse arriver, son long, patient et sublime exil, écrivait ces mots comme couronnement du plus merveilleux des programmes politiques qui aient jamais été offerts à une nation: "Et au dessus de tout cela, une grande chose! l'honnêteté! l'honnêteté qui n'est pas moins une obligation dans la vie publique que dans la vie privée; l'honnêteté, qui fait la valeur morale des Etats "comme des particuliers" (Au Vicomte de St. Priest, 9 Décembre 1866.)

Pour un Officier, dont les ancêtres se sont toujours honorés de servir sous les Bourbons, rien ne pouvait plus dignement clôturer des *Considérations de service* que la rencontre de ce mot sauveur entre son œuvre et les œuvres du Roi de France.

XI.

Au début de ces *Observations critiques*, nous n'avions nullement l'intention de leur donner le développement qu'elles se sont trouvé prendre. Mais il s'est effectué, pour ainsi dire, tout seul, et nous ne pouvons qu'en rendre responsable l'ouvrage lui-même; c'est là encore une expression essentiellement militaire—à la fois si large et si pleine dans sa concision, que nous nous sommes borné à observer, en toute humilité comme en toute franchise.

Quoi qu'il en soit, nous mettrons toutes ces longueurs, pour en faire l'épigraphe de leur mise en brochure, sous la tutelle de cette très-juste, très-fortifiante et très-philosophique maxime d'un vieil auteur français:

"POINT N'EST OCCUPATION PLAISANTE COMME LA MILITAIRE.—
"QUI SERAIT FAIT A PORTER VALEUREUSEMENT LES ACCIDENTS
"DE LA VIE COMMUNE N'AURAIT POINT A GROSSIR SON COURAGE
"POUR SE RENDRE GEN-D-ARME.—VIVERE, MI SICILI MILI-
"TARE EST."

PAUL DE MALIJAY,
Des Zouaves Pontificaux,
Ancien officier d'ordonnance de S. Exc. le Général Kanzler,
Ministre des Armes de Sa Sainteté.

Montréal, en Canada, ce 31 mars 1874.

LA VENGEANCE HURONNE

LÉGENDE

I

Nous sommes sur les bords du Saguenay sauvage.
Il est nuit. Caressant le sable du rivage
Des baisers de son flot, le grand fleuve s'endort,
Et le vent parfumé des solitudes vierges,
Soufflant légèrement dans les boulevards des berges,
Chante comme une harpe d'or.

Comme un globe d'argent, comme un ballon d'opale,
La lune à l'horizon verse son reflet pâle
Sur la mousse de bois, dans les nids des oiseaux,
Et, comme pour lui faire un cortège de reine,
Chaque étoile, allumant sa torche aérienne,
Mire ses lueurs dans les eaux.

Nuls bruits dans la forêt ne troublent le silence
Des arbres assoupis dont l'ombre se balance
Dans les plis lumineux du courant argenté;
Soul, d'instant en instant, un cri de bête fauve,
Ou le chant d'une grive, ou le vol d'une mauve
Fait tressaillir l'immensité.

II

Mais quelle est cette forme indéfinie et vague

Qu'on aperçoit là-bas, sur l'azur de la vague?...
Elle avance..... on dirait un canot indien....
Et c'en est un aussi, que la nuit environne:
Il porte deux amants, une jeune Huronne
Avec un trappeur canadien.

Où vont-ils donc? Fuyant le wigwam de son père
Maudissant les enfants de la race étrangère
Qui chasse dans ses bois, la belle Sidéra
A suivi son Louis, l'objet de tous ses rêves....
Et tous deux vont cherchant sans relâche et sans trêve
Un prêtre qui les bénira.

Nonchalamment couchée au fond de la pirogue,
L'indienne sommeille, et, chantant son églogue,
L'onde amoureux la berce sur son sein;
Et la brise de mai, rafraîchissante haleine,
Joue avec ses cheveux dont les tresses d'ébène
Trempe dans l'eau comme à dessein.

Poussé par l'aviron de l'homme au blond visage,
Derrière lui laissant à peine un blanc sillage,
Comme un vol de pluvier l'esquif de bouleau fuit;
Cependant tout à coup il a changé de route....
Il s'approche du bord d'où tombent goutte à goutte
Les blanches perles de la nuit.

Ils abordent enfin sur des mousses fleuries,
Amassant du bois mort et des feuilles détreintes,
Au pied d'un orme immense ils allument un feu;
Et sur un lit formé de soyeuses fourrures,
Ils se couchent tous deux, mêlant leurs chevelures
Sous l'œil limpide du ciel bleu.

III

Oh! quel duo charmant caché par les bois sombres!
Le brasier, projetant sur les rameaux leurs ombres,
Leur donnait un éclat féerique et surhumain.
Ils se parlaient tout bas, d'une voix argentine,
Et parfois un soupir soulevait leur poitrine
Et leur faisait serrer la main!

Quelquefois ils avaient des moments de folie....
Et l'enfant des forêts, étalant l'ironie
Du petit mocassin chaussant son pied mignon,
S'éclatait en voyant l'étrange silhouette
Des souliers de Louis qui tout près se reflète
Sur le velours vert du gazon.

Puis, aussitôt après, ils devenaient moroses;
Car ensemble ils songeaient que toujours sous les roses
Il est des aiguillons qui peuvent nous blesser,
Que souvent le serpent parmi les fleurs se vautre....
Alors ils se pressaient dans les bras l'un de l'autre,
Et se navraient dans un baiser.

IV

Abîmés qu'ils étaient sous le poids de leurs songes
Berçant leurs cœurs si purs de leurs roses mensonges,
Ils avaient oublié le brasier presque éteint.
Le chasseur se leva pour ranimer la cendre:
Comme il allait s'asseoir il crut alors entendre
Le bruit d'un pas dans le lointain.

Dans sa veine un frisson jeta son froid de glace.
Mais, pour mieux s'enquérir, il déserta sa place.
Fit quelques pas... mais tout dormait dans la noirceur.
—"Tu deviens fou, lui dit la fille des savanes,
"C'est le vent secouant les branches des platanes
"Qui vient de te donner la peur!"

Louis hocha la tête et s'assit auprès d'elle,
L'esprit tout obsédé d'une frayeur mortelle,
Le front brûlant, et l'œil scrutateur et distrait.
Soudain un nouveau bruit a rompu le silence....
Et puis tout près un coup de feu sinistre, immense,
Réveille en sursaut la forêt.

En l'entendant, tous deux s'élançant vers la plage;
Mais ils cherchent en vain à travers le feuillage....
Triste déception! le canot n'est plus là.
Pour la sauver, l'amant prend dans ses bras l'amante,
Comme autrefois Chactas, courant dans la tourmente,
Portait sur son sein Atala.

Ainsi qu'un cerf atteint par la flèche empennée,
Dans sa fuite suivi d'une meute acharnée,
Le coureur des bois va d'un pas mal assuré;
Et, pour ne pas blesser l'éfant évanouie,
Il n'avance qu'avec une peine inouïe
Au travers de l'épais fourré.

Mais ses forces bientôt trahissent son courage.
Laissant tomber la vierge, il se jette à la nage;
Mais comme il va toucher le bord où l'espoir lui
Un second coup de feu fait trembler le rivage:
Au même instant le fleuve, avec un bruit sauvage,
Referme sa vague sur lui.

V

Quand l'Indienne ouvrit sa paupière rougie,
Et qu'elle s'éveilla de cette léthargie
Qui lui cachait encor la mort de son amant,
Comme pour le toucher, étendant sa main brune,
Elle vit un vieillard à ses pieds sur la dune,
Et qui pleurait amèrement.

Se croyant le jouet d'un rêve fantastique,
Elle n'osa parler. Dans sa pose extatique,
On eût dit du sommeil le génie enchanteur;
Mais tout à coup elle a reconnu son vieux père:
Comme l'oiseau tremblant sous l'œil de la vipère,
Elle frissonna de terreur.

Le vieillard, promenant un œil hagard, farouche,
Sur l'enfant malheureuse assise sur sa couche,
Aux tisons alluma l'écorce d'un bouleau;
Puis, s'avançant vers elle, il dit: "Tu vas me suivre!"
Et Sidéra, marchant comme fait la femme ivre,
Le suivit au bord de l'eau.

VI

Là-bas, sur un rocher dont l'orgueilleuse cime,

Ainsi qu'une aire d'aigle au-dessus d'un abîme,
Surplombe sur les eaux, le Huron est monté,
Entraînant Sidéra tremblante, exténuée...
La lune, à ce moment, derrière une nuée
Dérobe sa douce clarté.

A voir là ce jongleur debout, la tête nue,
L'œil errant tour-à-tour de la vague à la nue,
Semblant remercier le dieu qui le guida
Où sa vengeance vient de faire une victime,
On dirait Sagenax qui pleure sur le crime
De la druidesse Velléda.

Tout à coup, relevant d'une main délirante
Sa fille infortunée à ses genoux mourante,
Il attache à son pied un énorme cailloux ;
Et puis, tendant son bras sur le gouffre de l'onde,
Il parle, et ses accents, sous la forêt qui gronde,
Se mêlent aux cris du hibou.

VII

" Fleuve, te souvient-il des jours de mon enfance,
" De ces jours où, le cœur débordant d'espérance,
" J'aimais à m'enfoncer sous l'ombre des sapins,
" Quand mon aïeul, armant mon bras d'un arc de frêne,
" M'emmenait, au printemps, chasser l'ours ou la renne
" Qui venait boire à tes bassins ?

" Te souvient-il du temps où, libre comme l'aile
" Des oiseaux, ma peuplade, aux manitous fidèle,
" Comptait autant de fils que tu comptes de flots ?
" Du temps où, désertant ta nappe transparente,
" Nos guerriers s'endormaient, sous l'ardeur enivrante
" Du soleil, dans tes verts îlots ?

" Hélas ! depuis le jour où les Pâles-Visages
" Sont de leurs grands canots descendus sur nos plages,
" Tout a changé pour nous ; et la feuille des bois
" Cache de nos sentiers la trace décroissante...
" Et de notre tribu, jadis toute puissante,
" Bientôt va s'éteindre la voix !

" Ne pouvant supporter leur arrogance extrême,
" J'avais fui, jeune encor, ces hommes au front blême,
" Qui tremblent attachés au poteau de la mort ;
" J'avais planté bien loin ma cabane coquette,
" Et l'aigle des monts seul connaissait ma cachette
" Sous les vastes forêts du Nord !

" Je vivais isolé, la tristesse dans l'âme,
" Trouvant le miel sans goût, et le soleil sans flamme.
" Mais un jour tout changea... dans son vol triomphant,
" Le bonheur tout à coup s'abattit sur ma tente :
" Ma compagne, depuis bien longtemps dans l'attente,
" Me mit dans les bras une enfant !

" Oh ! dans son frais berceau que ma fille était belle !
" Qu'elle était belle à voir pendue à la mamelle
" Comme le papillon à la lèvre des fleurs !
" Que son babil d'oiseau caressait mon oreille !
" Comme je m'attristais quand, dans mes nuits de veille,
" Son œil si pur versait des pleurs !

" Mais mon enfant grandit !... Un jour que la tempête
" Faisait aux bois courber et relever la tête,
" Une peau blanche entra sous mon toit étonné :
" Je la reçus au coin du feu de ma cabane...
" Hélas ! j'eusse mieux fait de lui broyer le crâne,
" De mutiler son corps damné !

" Sans ce maudit, ainsi que l'onde claire et douce
" D'un ruisseau paresseux chuchotant sur la mousse,
" J'aurais vu de mes jours le courant ombragé...
" Mais cependant, malgré la douleur qu'il m'a faite,
" Oui, malgré mon malheur, j'ai l'âme satisfaite,
" Car je suis à moitié vengé !

" Car ma main en a fait une facile proie !
" Car celle dont le front sous ma colère ploie,
" Indigne de revoir mon wigwam désolé
" Où le chagrin tuera la malheureuse veuve,
" Va rejoindre bientôt son amant que le fleuve
" Dans son froid linceul a roulé !

VIII

Il dit, et, saisissant sa seconde victime,
En hurlant il la lance au milieu de l'abîme
Qui pousse, en l'empoignant, comme un cri de pitié ;
Mais aussitôt l'enfant revient sur l'onde amère :
La pierre en tombant a dénoué la lanterne
Attachée autour de son pied.

Elevant son regard noyé par l'agonie
Vers le vieillard dont l'œil tout rempli d'ironie
Perce l'obscurité comme un ardent tison,
Elle s'écrie alors d'une voix convulsive :
" O... mon... père... pardon !... " et l'écho de la rive
Redit dans le lointain : " Pardon ! "

En entendant ces mots que sa fille lui jette,
Le vieil Indien sent une lame secrète
S'enfoncer dans son cœur devenu généreux :
N'écoutant que la voix du remords, il s'élança...
Il est trop tard : le flot, sous un baiser immense,
La fait disparaître à ses yeux.

Quittant, d'un pas distrait, les flots frangés d'écume,
L'homme devenu fou, retourne au feu qui fume,
Et là contre son cœur ajuste son mousquet...
Aussitôt dans la nuit un brûlant éclair passe,
Un fracas formidable éclate dans l'espace,
Et puis tout s'efface et se tait.

IX

A quelque temps de là, côtoyant le rivage,
Deux voyageurs, montés sur un canot sauvage,
Virent au pied d'un roc, où le fleuve bruit,
Deux cadavres qu'avaient déposés là les ondes :
C'étaient les deux amants qui dans les algues blondes
Dormaient leur éternelle nuit.

Dans le sable creusant à l'aide de leur rame,
Ils les mirent tous deux à l'abri de la lame,

A l'ombre d'un sapin aux rameaux longs, pendants ;
Puis, plantant une croix sur leur fosse remplie,
A genoux devant elle, et l'âme recueillie,
Ils y prièrent bien longtemps.

Et l'on dit qu'aujourd'hui, quand la brise est muette,
Le touriste, en rêvant, le soir, sur la dunette
Des grands palais flottants qui longent les galets,
Voit au-dessus du fleuve où l'étoile s'allume,
Deux fantômes charmants qui valsent dans la brume,
Mêlés aux jeux des feux-follets.

Et l'on dit que parfois, dans les nuits de l'automne,
Quand la rafale dit son refrain monotone,
Et courbe des forêts les fronts échevelés,
Le passant croit ouïr comme une voix humaine
Et le bruit incessant de quelque énorme chaîne
Contre les rochers ébranlés.

Mars 1874.

W. CHAPMAN

MEMOIRE D'UN JOURNALISTE

J'aimais beaucoup Rachel et elle avait beaucoup d'affection pour moi. Ce n'était certes pas ma notoriété comme journaliste qui m'avait attiré ses sympathies, car je commençais à peine à sortir de mon œuf, et la *Sylphide*, que je venais de fonder avait une bien petite importance. Mon journal était lu par les gens comme il faut, c'était tout ce que je demandais.

Je reviens à Rachel.
Bien souvent j'ai été là voir dans cet hôtel dont on a tant parlé et à propos duquel elle écrivait à un feuilletoniste :

" Cher ami, j'ai regretté d'être juste sortie quand vous veniez. J'avais à vous prier d'un petit rien du tout. De ne plus dire : *bâton de perroquet* en parlant de ma maison, parce que je suis bien décidée à m'en défaire un jour comme trop petite, et alors le proverbe resterait et lui nuirait. Vous savez comme on adopte facilement les mots, les phrases aux gens connus. A propos, si vous voulez venir dimanche mettre avec moi le bec dans l'aigle, il y aura autre chose que du chénévis. Si vous venez, il n'est pas dit que je ne vous donnerai pas un perroquet ; si vous ne venez pas, vous risquez plutôt le bâton !

" Votre amie,

" RACHEL."

* *

C'était un véritable musée de curiosités artistiques de toutes sortes que cette petite maison. Que de fois elle m'a proposé d'y choisir un souvenir ; je n'ai jamais profité de ses offres, mais je regrette bien ma discrétion et le moindre objet qui me viendrait d'elle me serait bien précieux aujourd'hui. Voyant qu'elle ne pouvait rien me faire accepter de sa collection, elle m'a envoyé un grand cadre contenant sa photographie dans le rôle de Phèdre, avec une dédicace écrite de sa main. Je l'ai sous les yeux ainsi qu'une belle photographie faite d'après le portrait que Mme O'Connell a tracé d'après nature quelques heures après sa mort. Rachel est étendue sur son lit ; sa tête entourée de lauriers, empreinte encore de l'expression de la dernière douleur, repose sur un oreiller, ses bras retombés pour toujours, aux mains longues et aristocratiques sont placés parallèlement à son corps. Dans le pli formé par la jonction des sourcils rapprochés par une dernière contraction, on retrouve encore l'expression du masque théâtral de la grande tragédienne, c'est Phèdre morte qu'on croirait voir.

Pour obtenir assez de jour afin d'exécuter la photographie qui a servi au portrait de Mme O'Connell, on avait dû abattre un pan de mur ; quand au beau dessin de l'artiste, la famille Félix en a fait saisir chez Goupil les reproductions, désireuse sans doute de conserver pour elle seule le souvenir de celle qui, même morte, semblait devoir encore appartenir au public. L'original est dans la galerie de M. de Girardin.

Le peintre ne vaut guère mieux aujourd'hui que le modèle, car la pauvre madame O'Connell est devenue complètement folle et peut-être même n'est-elle plus de ce monde au moment où j'écris ces lignes.

* *

J'ai dit plus haut que Rachel était, quand elle le voulait, la grâce et le charme même ; elle avait grand air et une distinction native.

Je me rappelle que vers 1842, Samson l'excellent comédien, donnait chez lui, rue Richelieu, des soirées et des bals fort recherchés, mais où l'on n'admettait en fait d'artistes que ceux qu'on n'eût reçus que dans les meilleurs salons.

Quoique je n'aie jamais aimé danser, bon gré malgré il me fallait participer au bal et je me demandais quelle serait ma victime, lorsque Rachel vint à moi et m'invita à danser avec elle.

— Mais, lui dis-je, je ne sais pas mettre un pied devant l'autre.

— C'est justement pour cela que je vous choisis, me répondit-elle en riant.

— En effet, nous regarderons d'abord ce que feront les autres et nous tâcherons de les imiter.

Nous entrâmes dans un quadrille où, au bout de deux minutes nous avions jeté le désarroi le plus complet. Je me rappelle surtout les reproches et les éclats de rire d'une dame du monde fort jolie, qui nous faisait vis-à-vis. Elle s'appelait madame De Launap ; je la vois encore quelquefois et je la trouve toujours charmante. C'est elle qui m'a rappelé que ce soir-là, Rachel était vêtue d'une simple robe de crêpe blanc garnie de ruches déchiquetées ; une petite guirlande de roses blanches composait sa coiffure.

Tout en suivant au hasard les figures du quadrille, il me vint une idée, je la confiai à Samson.

— Vous avez, lui dis-je, des sergents de ville en bas pour organiser la file des voitures ?

— Oui, eh bien ?

— Faites-en monter un ; je vais faire danser à Rachel un pas de cancan ; à peine aura-t-elle commencé qu'il faudra, sur un signal de vous, qu'il la mette en état d'arrestation.

Samson disparut ; je revins à ma danseuse.

— Tout le monde se moque de nous, lui dis-je, nous n'avons qu'un moyen de nous réhabiliter ; attaquons franchement un petit pas de cancan.

— Mais je ne le sais pas plus que le reste !

— Oh ! ce n'est rien, fit-je, en insistant, on lève un peu le bras, un peu la jambe, on improvise, et tout est bien !
Ce qui fut dit fut fait.

Je m'élançai devant mon vis-à-vis et je commençai un balancé quelconque. Aussitôt Rachel, pour n'être point en arrière, leva gauchement une jambe en étouffant de rire.

A peine avait-elle indiqué ce mouvement qu'un sergent de ville lui frappait doucement sur l'épaule de sa main gantée de coton blanc.

— On ne danse pas comme ça, madame, chez les personnes ! lui dit sévèrement le représentant de l'autorité.

Rachel s'arrêta stupéfaite devant ce sergent de ville qui venait de jeter un froid dans le bal, et qui jouait d'autant mieux la comédie qu'on ne l'avait pas mis dans la confidence.

On devine les rires qui éclatèrent autour de Rachel.

Elle s'amusa encore plus que les autres de la mystification et le sergent de ville la trouva d'autant meilleure qu'elle se termina pour lui par un grand verre de punch et un énorme morceau de brioche. Nous trinquâmes tous trois et jamais le brave homme ne s'est douté qu'il avait bu avec Hermione, Phèdre et Athalie.

J'arrête ici mes souvenirs qui, suivant leur loable coutume, commencent à me jeter dans un tout autre chemin que celui que je me suis promis de suivre.

H. DE VILLEMERSANT.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE.

Paris, 10.—Des gelées blanches ont fait beaucoup de dommage aux vignes dans différentes parties du pays.

ANGLETERRE.

Londres, 4.—La Reine doit visiter l'Irlande l'automne prochain : elle sera probablement accompagnée du Duc et de la Duchesse d'Edimbourg.

Londres, 4.—Aujourd'hui à la Chambre des Pairs, Lord Russell a demandé copie de toute la correspondance échangée entre l'Angleterre d'une part et la France et l'Allemagne de l'autre. Il a aussi demandé quelle serait la conduite du gouvernement dans le cas d'une rupture entre ces deux nations.

Lord Derby a répondu à cette interpellation et a positivement déclaré que l'Angleterre resterait neutre.

Londres, 9.—Une dépêche spéciale au *Times* de Madrid dit que Serrano s'est déclaré incapable de résoudre la crise politique avant huit jours.

Londres, 11.—Une dépêche de Bayonne mande que Don Carlos a lancé une proclamation annonçant qu'il combattrait l'armée républicaine dans le Nord avec toutes ses forces.

ESPAGNE.

Madrid, 4.—Serrano est entré dans la ville de Bilbao, samedi après-midi.

Quelques carlistes se sont rendus aux républicains, mais le plus grand nombre battent en retraite et gagnent la province de Guipuz.

Les affaires dans la ville de Bilbao commencent à reprendre leur cours ordinaire.

Madrid, 4.—Le gros de l'armée royaliste est à Ripoll sous le commandement de Don Alphonso ; Don Carlos est à Durango. On attend le maréchal Serrano en cette ville samedi prochain. Les habitants de Bilbao étaient sans pain depuis une semaine lors de l'entrée des troupes républicaines en cette ville. Les troupes nationales ont remporté la victoire dans les provinces d'Andalousie, Valence et Castille.

Lisbonne, 4.—Il y a eu une grande réjouissance en cette ville à l'occasion de la capture de Bilbao par les troupes républicaines.

Madrid, 6.—Le maréchal Serrano est arrivé cette après-midi en cette ville et il a été reçu avec enthousiasme par le peuple. L'armée républicaine marche sur Durango.

Des troupes de Carlistes sont signalées à Esletta et à Omezcoba.

Madrid, 6.—On rapporte que le gén. Elio a arrêté 4 brigadiers carlistes pour trahison.

Le gén. Concha a été nommé général en chef de l'armée du Nord.

Durant le bombardement de Bilbao, 150 citoyens ont été tués ou blessés.

Madrid 7.—Le Senor Castelar a félicité Serrano des succès qu'il a remportés contre les Carlistes.

Ce dernier a dit en réponse à un discours, que la cause Carliste était affaiblie, mais non pas encore perdue.

Don Carlos a lancé une proclamation pour encourager ses troupes et a exprimé l'espoir que le moment est proche où le triomphe de sa cause sera éclatant.

Madrid, 9.—Une dépêche de Bilbao mande que le général Concha est à construire des fortifications en cette ville.

Don Carlos est à une distance de 13 milles de Bilbao.

Madrid, 9.—Le maréchal Serrano est malade.

Madrid, 10.—La réorganisation du gouvernement est le principal sujet de conversation en cette ville.

CHINE.

Shanghai, 4.—Un incendie désastreux a ravagé la partie française de cette ville.

Les Chinois ont attaqué les résidents de ce quartier et ont pillé et brûlé plusieurs maisons. Les hommes de police ont été obligés de tirer sur les émeutiers et en ont tué plusieurs. La tranquillité est rétablie mais un malaise général règne. Les Chinois donnent pour raison de leur attaque que les Français construisaient un chemin qui passait par leur cimetière.

LES PILOTES DU FLEUVE.—L'année dernière il y avait trente-quatre pilotes qui faisaient le service. Cette année, il y en aura trente-sept. Ce sont tous des Canadiens-Français et quatorze viennent de Deschambault. L'âge de ces pilotes varie de 26 à cinquante ans. Un journal fait remarquer que les personnes qui ont embrassé cette profession vivent longtemps, car de ceux qui se sont mis à la retraite, il y en a sept qui sont âgés de soixante à soixante-et-dix-neuf ans ; l'un d'eux, le doyen des pilotes, a quatre-vingt-deux ans.

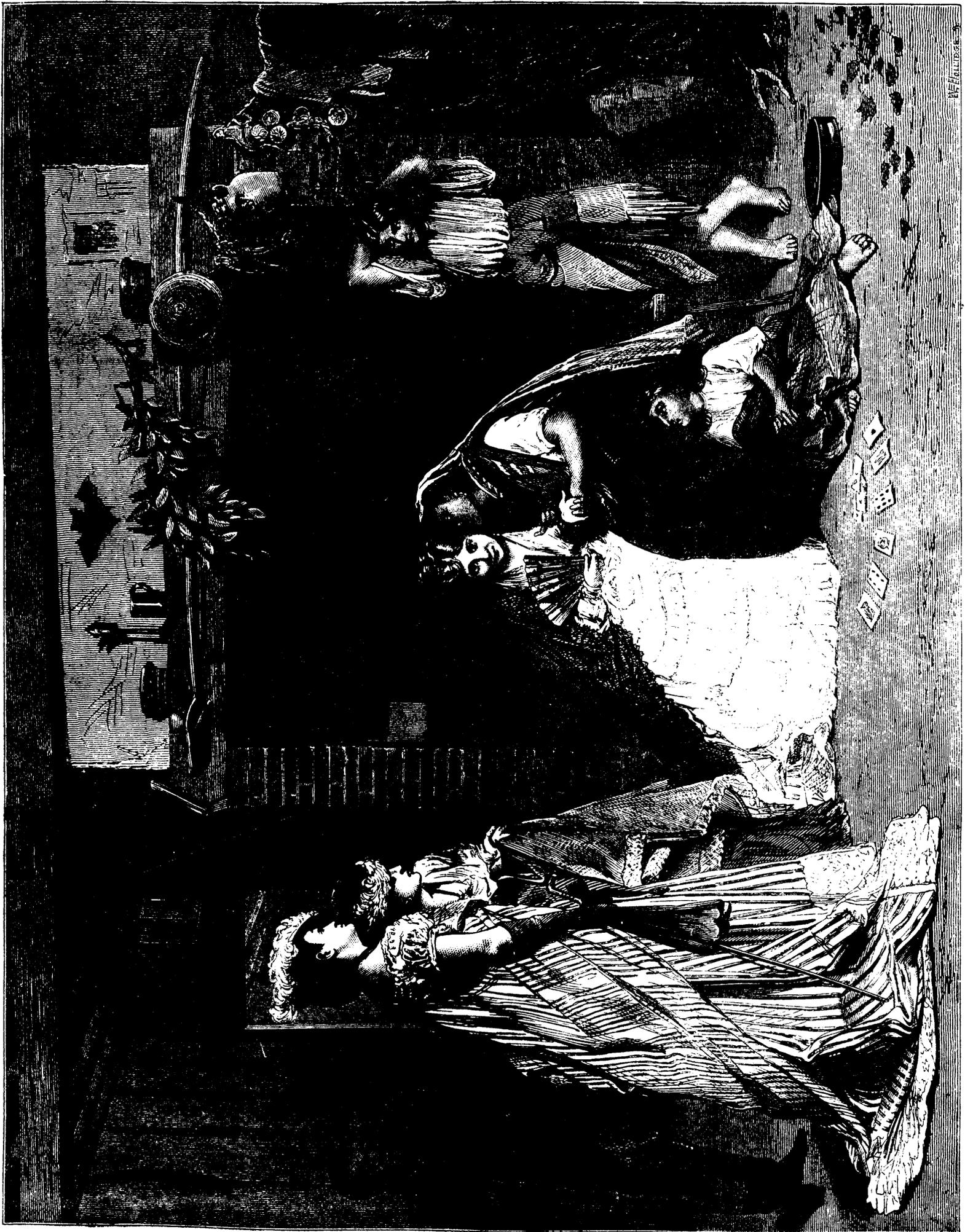
BIBLIOGRAPHIE

Nous offrons nos remerciements à M. Mazurette pour l'envoi de sa *Première Valse Caprice*, dédiée aux élèves du couvent Mont Ste. Marie, et publiée au Détroit. M. Mazurette fait honneur au pays par son talent musical. Sa dernière composition est tout à fait remarquable.



LE BEAU PAGE





LA TIREUSE DE CARTES

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 14 MAI 1874

SEMAINE PARLEMENTAIRE

Samedi, le 9 mai.

M. Costigan, avec un courage et une persévérance qui l'honorent, a saisi de nouveau les Chambres de la question des Ecoles. Il a prononcé à cette occasion un de ces discours calmes et sensés qui lui ont fait une place si enviable dans les Communes. Les débats ont été ajournés à lundi; mais nous citons ici le texte de sa motion :

Qu'il est essentiel à la paix et à la prospérité de la Puissance du Canada, que les diverses religions qui s'y trouvent vivent sur le pied d'une parfaite harmonie les unes à côté des autres, et que toute loi passée, soit par ce parlement ou par les législatures locales, méconnaissant les droits ou les usages tolérés d'une de ces religions, est de nature à rompre cette harmonie; que la législature locale du Nouveau-Brunswick, en 1871, a adopté une loi sur les écoles communes, par laquelle il est défendu de donner dans ces écoles aucune notion de religion aux élèves, et que cette défense est contraire aux sentiments de toute la population de la Puissance en général, et aux convictions religieuses de la population catholique romaine en particulier; que les Catholiques Romains du Nouveau-Brunswick ne peuvent, sans agir contre leurs croyances, envoyer leurs enfants aux écoles créées par la susdite loi, et que cependant ils sont obligés, comme le reste de la population, de payer les taxes destinées à subvenir à l'entretien de ces écoles; que la susdite loi est injuste et contraire à l'esprit de la constitution, et cause beaucoup de malaise parmi la population Catholique Romaine en général disséminée sur toute la surface de la Puissance du Canada, et que cet état de choses, s'il continue, peut avoir des résultats désastreux pour toutes les provinces confédérées; et priant Sa Majesté de vouloir bien faire passer un Acte à l'effet d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, dans le sens que cette Chambre croit avoir été en vue à l'époque de la passation du dit Acte, en décrétant que toute dénomination religieuse, dans la province du Nouveau-Brunswick, continuera de jouir de tous les droits, avantages et privilèges à l'égard de ses écoles, dont elle jouissait dans cette province à l'époque de la passation du dit Acte en dernier lieu mentionné, au même degré que si ces droits, avantages et privilèges eussent été alors dûment accordés par la loi.

On sait que M. Edward Jenkins est l'agent général de notre gouvernement en Europe. Interpellé sur la nature des instructions données à M. Jenkins, le Premier ministre a déclaré qu'il avait été nommé pour surveiller toutes nos agences d'émigration de l'autre côté de l'Océan, et qu'en outre on lui confierait, s'il y a lieu, certaines missions confidentielles auprès du gouvernement anglais.

M. de Cosmos a causé une certaine émotion en répondant à M. Mackenzie, qui l'informait qu'on ne dépense rien cette année pour les travaux publics dans la Colombie: que la législature de cette province se réunirait probablement en session spéciale dans le but de s'adresser à l'Angleterre pour obtenir justice.

Le gouvernement dépensera cette année \$798,000 pour les havres et rivières, laquelle somme est répartie comme suit :

Ontario	\$500,000
Québec	21,000
Nouveau-Brunswick	109,000
Nouvelle-Ecosse	168,000

Et rien pour la Colombie, déjà mécontente au sujet du Pacifique.

Ces chiffres ont vraiment trop d'éloquence.

OSCAR DUNN.

L'OPINION DE MGR. TACHÉ

Nous avons déjà mentionné les affirmations contradictoires des journaux au sujet de l'attitude prise par l'Archevêque de St. Boniface sur l'amendement Mousseau. Depuis, le *Courrier d'Outaouais* a publié le document suivant :

Ottawa, 28 avril 1874

Le 16 d'avril courant, jour où s'est donné le vote sur l'amendement de M. Mousseau concernant l'amnistie aux insurgés du Nord-Ouest, vers midi, nous nous sommes rendus auprès de Mgr. l'Archevêque Taché pour le consulter au sujet de cet amendement. M. l'abbé Ritchot était présent à cette entrevue. Mgr. Taché blâma ouvertement la position prise par M. Mousseau, et reconnut qu'elle compromettrait inutilement la cause de M. Riel. Il ajouta que M. Masson lui-même venait de lui déclarer qu'il était aussi de cet avis. Nous fîmes remarquer à Mgr. l'Archevêque que son intervention pouvait engager M. Mousseau à retirer son amendement. Là-dessus Mgr. pria M. l'abbé Ritchot de se rendre auprès de M. Mousseau pour lui faire connaître sa manière de voir à cet égard. Et M. l'abbé sortit.

Quelques jours plus tard, nous rencontrâmes M. l'abbé Ritchot sur la rue Sussex, et nous lui demandâmes s'il s'était acquitté auprès de M. Mousseau de la mission qu'il avait reçue de Mgr. Taché. Il nous répondit qu'il avait, à deux reprises différentes, prié M. Mousseau, en son propre nom et au nom de Mgr. Taché, de retirer son amendement, mais que M. Mousseau avait formellement refusé de le faire.

Comme nous avons fait cette démarche auprès de Mgr. l'Archevêque à titre de députés, nous nous croyons autorisés à en faire connaître le résultat au public, d'autant plus que la dénégation formelle de M. Mousseau ne nous laisse pas d'autre alternative.

DR. P. ST. JEAN,
LOUIS H. FRÉCHETTE.

Mis en cause aussi directement, Mgr. Taché a voulu s'expliquer, et il a adressé la lettre que voici aux journaux de Montréal :

MESSIEURS,

Permettez-moi d'exprimer les regrets que j'éprouve de la polémique engagée dans les journaux Canadiens-Français sur la motion ou mieux sur l'amendement de M. Mousseau. Il me semble que j'avais droit à ce que l'on ne se servit pas de mon nom, dans un débat qui n'aurait jamais dû avoir lieu. Bien certainement du moins, j'avais droit à ce que ceux qui invoquent mon opinion l'exprimassent dans toute son intégrité, au lieu de n'en dire qu'une partie, et de manière à en détruire la portée véritable.

S'il est une chose capable de m'affliger plus que le reste, dans l'épreuve que nous subissons sur la question du Nord-Ouest, c'est la division des partis et la polémique des journaux, surtout chez ceux qui ont également le cœur de nous rendre service. Une question d'intérêt général se trouve par là réduite aux étroites proportions d'une lutte de partis. Le résultat inévitable, c'est le sacrifice de ceux que l'on veut servir et sauver.

Qu'il me soit permis de conjurer tous ceux qui ont quelques sympathies pour les Métis de Manitoba, de vouloir bien cesser de se poursuivre mutuellement au moins sur cette question. Unis, nous pouvons compter sur le succès; désunis, nous n'avons à attendre que la ruine. Les dissensions des partis politiques nous ont déjà fait trop de mal, pour que nous n'ayons pas le droit de supplier nos amis, de quelque nuance qu'ils soient, d'oublier un peu leurs rivalités ordinaires pour penser à nous, et obtenir, par leur étroite union, l'acte de justice, que ces mêmes rivalités ont retardé jusqu'à aujourd'hui et continuent de mettre en danger.

Agréez, Messieurs, l'assurance de mon dévouement,

† ALEX. ARCH. de St. Boniface.
O. M. I.

On rapporte qu'après avoir entendu Mgr. Taché rendre témoignage devant le Comité d'Amnistie, un député d'Ontario aurait dit: "Cet évêque n'est pas seulement un homme d'Eglise, c'est aussi un homme d'Etat." Puisse la voix si autorisée du vénérable prélat, nous conviant à la concorde et à l'union, être entendue de tous!

La *Minerve* a publié aussi une lettre de M. Mousseau déclarant que l'abbé Ritchot ne lui a jamais "formulé ou même insinué la moindre demande de retirer son amendement." De plus, MM. Costigan, Dugas et Hurteau ont écrit à M. Mousseau que l'abbé Ritchot ou les a félicités de leur vote ou a déclaré que Mgr. Taché ne s'était pas encore prononcé sur la question.

O. D.

NOS GRAVURES

LE BEAU PAGE

Très-galant le beau petit page. Mais son amabilité est peut-être intéressée, car après le charmant travail auquel il se livre en ce moment, il s'attend à recevoir quelque morceau de gâteau ou de bonbons fins.

LOUIS XVI A VERSAILLES

L'histoire du malheureux Louis XVI est connue de tous. Notre gravure représente la famille royale au moment où elle apprend que tout est perdu. Elle n'a plus à espérer maintenant que la prison et l'échafaud.

LA TIREUSE DE CARTES

Que dit-elle cette magicienne? Elle apprend sans doute à ces belles dames qu'elles ont touché le cœur, celle-ci d'un petit blond, celle-là d'un grand brun, qu'elles vont avoir bientôt une grande surprise, ou qu'elles recevront un présent, ou qu'elles auront de la peine, ou qu'elles feront un voyage. C'est toujours la même histoire.

CHRONIQUE

Le comité des comptes publics, à Ottawa, a voté une somme dans le but de fournir aux différents départements de l'administration le "Parliamentary Companion" de M. Morgan. C'est là une heureuse idée, car l'ouvrage de M. Morgan est un livre très-utile.

On lit dans *L'Événement* :

Ces jours-ci, une dame de St. Romuald (dont nous pourrions produire le nom), en classant des papiers de famille, trouva une lettre d'une cousine demeurant à Québec, il y a quelque soixante ans. Cette lettre est datée du 15 mai, de Québec, et commence par ces mots :

"Ma chère cousine,

"Au moment où je t'écris, quoique nous soyons au 15 mai, les voitures peuvent traverser sur un beau pont de glace devant la ville."

Montréal possèdera bientôt une maison des Sœurs du Précieux Sang. C'est dans la paroisse canonique et civile de Notre-Dame de Toutes Grâces, que ces religieuses vont s'établir.

Placée au versant de notre montagne, dans la fertile

plaine du Mont-Royal, la maison des religieuses contemplatives dominera la cité. De cette hauteur, la souffrance qui sait aimer et l'amour qui sait souffrir, monteront sans cesse vers Celui qui est le dispensateur de toute miséricorde.

Le *Citizen* d'Ottawa dit que M. Dorion a écrit, depuis qu'il est ministre de la justice, une lettre à M. Riel lui demandant de quitter le pays. Mgr. Taché a déclaré devant le comité avoir vu cette lettre.

On télégraphie de Coteau Landing que le lac et le fleuve sont libres de glace depuis le 10 avril.

La Baie des Cascades est aussi libre depuis le 1er mai. La glace tient solidement à l'extrémité supérieure du Canal de Beauharnois et plusieurs vaisseaux attendent que la navigation soit ouverte pour y entrer.

Un vapeur est passé vis-à-vis de la Rivière du Loup en bas, lundi après-midi. Un épais brouillard couvre le fleuve en ce dernier endroit.

Malgré le mauvais temps, on travaille activement à charger des goélettes qui devront partir prochainement pour l'Ouest.

On lit dans le *Canadien* :

"L'hon. Thomas McGreevy, est arrivé d'Europe samedi, par voie de New-York; il est très-satisfait de ses arrangements financiers, et les travaux qui sont déjà commencés sur plusieurs points seront continués sur tout le parcours avec vigueur et sans délai!

"Certains journaux, entr'autres le *Bien Public* et le *Globe*, crient sur les toits que M. McGreevy n'a pas vendu ses bons; il ne les a pas vendus pour l'excellente raison qu'il n'en avait pas. Les bons ne sont émis par le gouvernement et la corporation qu'à mesure que les travaux avancent et par conséquent M. McGreevy n'a pas été à Londres avec ses bons dans sa poche; mais il a fait des arrangements financiers suffisants pour lui permettre de pousser les travaux avec vigueur et de remplir les conditions que la Compagnie lui a imposées lors du transport du contrat, c'est-à-dire de niveler la voie de Québec aux Trois-Rivières dans la saison de 1874.

"Quant aux conditions de cet arrangement, et les personnes avec lesquelles il a été conclu, ce sont là des choses que les financiers n'ont pas l'habitude de donner au public."

Nous empruntons à la correspondance de Londres du *Globe* les renseignements suivants :

"Quand M. McGreevy arriva en Angleterre, une maison offrit de prendre les bons du chemin à 75, ceux de Québec et de la province à 85. L'entrepreneur demanda 80 $\frac{1}{2}$ pour les bons de la compagnie et le pair pour les autres.

"Les négociations ayant échoué, un autre arrangement fut conclu. Toutes les valeurs dont la compagnie est nantie seront déposées à la banque "London and County," qui fera des avances par l'entremise de la Banque Union dont M. McGreevy est directeur.

"Quand une partie du chemin de fer sera terminée, de nouveaux efforts seront faits pour disposer des débentures aussi avantageusement que possible."

LA DROITE.

1^{re} rangée.—Les Hons. MM. Coffin et Smith, Cartwright et Dorion, Mackenzie et D. A. Macdonald, Holton et Malcolm Cameron, l'hon. M. Cauchon et M. Young, MM. Scatcherd et Colby, Jones (Halifax) et Thomson (Welland), McKay (Cap-Breton).

2^{me} rangée.—Les Hons. MM. Ross et Fournier, Laird et Burpee, Huntington et Blake, MM. Mills et Forbes, Bodwell et Oliver, Jetté et Laflamme, Wallace et Brooks, Buell.

3^{me} rangée.—MM. Rymal et Stirton, Pâquet et Geoffrion, Brouse et Burpee (Sunbury), Malcolm Cameron, Jr., et Scriver, Ferris et Brown, Horton et Goudge, Charlton et Bain, Sinclair.

4^{me} rangée.—MM. Bourassa et Béchard, Tremblay et Prévost, l'hon. M. DeCosmos et M. deVeber, MM. Snider et Gillies, Ross (Durham) et Ross (Prince-Edouard), les hons. MM. Davies et Yeo, MM. Laurier et Fréchette, le Dr. St. Jean.

5^{me} rangée.—MM. Pelletier et Delorme, Taschereau et Pouliot, M. Dymond et l'hon. Donald A. Smith, MM. Archibald et Smith (Peel), MM. Ross (Middlesex), et Trow, MM. Carmichael et Power, l'hon. Cunningham (Marquette) et M. Hagar, M. Gordon.

6^{me} rangée.—MM. Lajoie et Jodoin, Higginbotham et Galbraith, Bowman et Cook, De St. George et Appleby, M. Shilbely et l'hon. A. H. Gilmore, MM. Norris et Kerr, Kirk et McKay (Colchester), M. Burke.

7^{me} rangée.—M. Robillare, M. Pozer, MM. Bernier et Cheval, Lantier et Gill, McGregor et Barron, l'hon. M. Perry et M. Harwood, M. Dugas.

LA GAUCHE.

1^{ère} rangée.—Les hons. Robitaille et Pope, le Dr. Tupper et Sir John A. Macdonald, Hyliard Cameron et Mitchell, Palmer et Bowell, Abbott et Thibaudeau, Wilkes et Killam, Thompson (Haldimand) et Landerkin, Flesher.

2^{me} rangée.—MM. Caron et Baby, Ryan et Domville, Rochester et Stephenson, Kirkpatrick et McDougall, Wright (Ottawa) et Currier, Casgrain et Schultz, Blain et Metcalfe, le Dr. Fiset.

3^{ème} rangée.—MM. Little et White, Wright (Pontiac) et Plumb, Mousseau et Ouimet, Masson et Richard, Moss et McDougall, (Renfrew), Irving et Pickard, Ray et Church, O'Donohue.

4me rangée.—MM. Costigan et Cimon, Wilson et Farrow, White (Routure) et Haggart, McDonnell et Langlois, Gibson et McDonald (Cornwall), McLennan et Casey, Stuart et McDonald (Cap Breton), Fréd. Mackenzie.

5me rangée.—MM. Roscoe et Dewdney, Ferguson et Jones (Leeds), Boyer et Barthe, Desjardins et Chisholm, Biggar et Bertram, Wood et Blackburn, Cockburn et Harvey, l'hon. Flynn et McGreevey.

6me rangée.—MM. Hurteau et Monteith, McQuade et McCallum, Orton et Rouleau, Montplaisir et Hall, l'hon. M. Aylmer et Pettes, McIntyre et McIsaac.

7me rangée.—MM. Gaudet et Pinsonnault, Riel et Dawson, Bunster et Cunningham (New Westminster), Patterson et Fleming, Walker et McLeod, Donahue et Moffat, Borden et Oakes.

Monsieur le Rédacteur,

L'article que vous avez publié samedi, au sujet de la prochaine célébration de la fête nationale à Montréal, reflète l'opinion générale, j'en ai la conviction.

Il est regrettable, sans doute, que nos compatriotes de l'Etat de New-York se soient liés si hâtivement à des engagements pour leur convention de 1874.

Tous, en Canada, regretteront sincèrement de ne pas voir ces sociétés que des obstacles insurmontables semblent empêcher de paraître à la première revue de nos forces nationales en Amérique, le 24 juin prochain.

Quoiqu'il en soit, la célébration de Montréal ne saurait être remise.

La circulaire de nos amis de New York offre à notre attention plusieurs raisons d'empêchement pour eux de se rendre à l'invitation du Canada. Suivant nous, il n'y a qu'une seule raison sérieuse, celle à laquelle je fais allusion plus haut. La question du centenaire pour l'année 1875 n'a pas raison d'être ici. En effet voyons.

Les Américains viennent, en 1775, envahir sans raison notre pays, et suppliant les Canadiens de se rallier à eux pour le triomphe de leur entreprise. Ces derniers refusent; et l'histoire proclame qu'ils ont bien fait. Rendus sous les murs de Québec, les principaux chefs de l'invasion américaine, Arnold et Montgomery, subissent la plus humiliante des défaites et y trouvent la mort.

Il ressort de ce fait, que l'Angleterre doit aux Canadiens-Français, à la conservation de ce pays, conquis quinze années auparavant, et que sans la fidélité des Canadiens à la domination anglaise et la neutralité de la masse du peuple, l'Angleterre perdait sa glorieuse conquête de 1760!

Il n'y a donc pas raison, pour les Canadiens, de fêter l'anniversaire proposé: car cette manifestation serait injurieuse au peuple qui fut alors vaincu; ni les Canadiens vivant aux États-Unis, ni ceux du Canada, je le sais, ne voudraient porter l'injure contre une nation amie, sous quelque forme que ce soit.

Quant au nouveau régime du peuple canadien, à cette époque, tel que mentionné dans la circulaire, il n'existe pas. Ce ne fut qu'en 1791 que le peuple canadien passa du régime martial ou militaire au régime constitutionnel, tel que consacré par "l'Acte de Québec."

Votre tout dévoué,

STANISLAS DRAPEAU.

Ottawa, 4 mai 1874.

On lit dans la *Minerve*:

Dans l'entre-filet que nous avons publié hier matin au sujet de la requête des photographes, il s'est glissé une énorme coquille. Nous avions écrit que Michel Ange préparait sa palette le samedi, et l'on nous a fait dire que le grand peintre préparait sa galette, etc.

Cela rappelle une fameuse faute typographique qui faillit faire mourir Alfred de Musset. Il avait écrit: "exhaler ses soupirs;" on imprima: "exhaler ses sopers."

L'hon. M. Mackenzie a déclaré que la Chambre s'ajournerait probablement le 25 du courant.

Une dépêche reçue de Québec, vendredi dernier, nous apprend la triste nouvelle suivante:

La glace s'est amoncelée à une hauteur considérable, aux estacades de M. Blais. Les vapeurs du gouvernement *Druid* et *Napoléon III* ont sombré, ainsi que le *Georgia*, de la Cie. des ports du Golfe. Le *Miramichi* est considérablement endommagé.

Les remorqueurs *Royal Mersey* et *Castor*, et trois goëlettes, sont perdus.

Les pertes sont évaluées à plus d'un million de piastres.

D'après des dépêches reçues de Fort Garry, Riel serait rendu parmi ses constituants, et que les Métis se livrent à son égard à des démonstrations très vives. On lui aurait fait une ovation, et ses amis protestent contre son expulsion et travaillent à sa réélection.

Le *Canadien* dit que l'entrepreneur du chemin de fer de la Rive-Nord s'est mis à la besogne en arrivant d'une manière non équivoque. Les demandes de soumissions pour les différents travaux entre la Passe-Paradis et la rivière Ste. Anne sont déjà annoncées. Lundi prochain l'entrepreneur demandera des soumissions pour les mêmes travaux entre la rivière Ste. Anne et Trois-Rivières. Cette partie est très importante, elle comprend les ponts de Ste. Anne, Batiscan et St. Maurice. Il y a aussi la partie entre St. Sauveur et la Passe-Paradis qui n'est pas terminée.

Tous ces travaux seront donnés aux entrepreneurs d'ici à la fin du mois, et nous engageons tous ceux qui ont l'intention de soumissionner, de faire diligence et de ne compter sur aucun délai.

LES RUINES

DE

MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LEON BESSY.

(Suite.)

XLVI.

Les paroles que le vieux gardien disait avoir entendues de la bouche du pilote, montraient les progrès que faisait dans le public l'idée de l'inutilité des ordres religieux, idée soutenue avec opiniâtreté par les uns, et courageusement combattue par d'autres. La guerre civile, qui se prolongea pendant sept ans, avait déjà commencé, en sorte qu'il nous fallut interrompre nos missions de l'automne et du printemps. Enfermés dans notre couvent, nous ne pouvions respirer que de nos fenêtres l'air pur des bois qui nous entouraient, et nous nous privions même de nos promenades du jeudi. Quelques-uns de nos amis avaient quitté le couvent, disant que dans ces jours d'anxiété publique, les camps étaient le vrai théâtre des missions. Nous étions parfois surpris au milieu de nos exercices religieux par le fracas des armes, les clameurs des combattants, les acclamations enthousiastes des vainqueurs, et les cris de détresse des fugitifs; mais alors, loin d'interrompre nos prières, nous les prolongions, au contraire, jusqu'à ce que le silence fût rétabli dans notre solitude. Quand nous entendions tout à coup le roulement du tambour ou le son aigu de la trompette, nous nous rendions à l'église, comme au signal d'une cloche nouvelle; et là, la face contre terre, nous chantions à demi-voix les psaumes les plus propres à attirer sur notre pays les miséricordes du Seigneur.

Un jour je reçus une lettre d'un de ceux qui avaient quitté notre demeure. Elle était ainsi conçue:

LE GUERRILLERO A MANUEL.

En cas de guerre civile, celui qui ne se prononce pour aucun parti est un homme sans honneur. C'était une des lois d'Athènes.

Range-toi du côté des bons; ne reste pas un instant de plus parmi les méchants; éloigne ton pied de leurs voies, car elles conduisent à un abîme. N'est-ce pas là ce que tes lèvres répètent chaque jour?

Dans les moments de crise, je ne vois plus dans la société que des hommes ou des femmes; tout homme qui tremble ou hésite, est une femme.

Les grandes injustices amènent les grandes commotions. C'est alors que le talent se produit, et la destruction ne saurait l'atteindre; des flots de sang l'environnent, mais il surnage.

Tu dors; secoue ta léthargie. Le pays t'appelle; qu'est-ce que la vie sans la gloire? Hier on a dit: "Un homme est né," et demain l'on dira: "Un homme est mort;" et quelqu'un demandera: "Qu'a fait cet homme?" S'il n'a rien fait, il reste mort; s'il a été un héros, alors commence pour lui une nouvelle vie.

La patrie ne sait pas encore si tu es un homme; viens le lui dire, car l'heure a sonné.

LE GUERRILLERO.

Je remis cette lettre au père Joseph, et sur son avis, j'y répondis de la manière suivante:

MANUEL AU GUERRILLERO.

Bien-aimé frère,

Se peut-il que tu cherches la gloire là où tu ne vois que des champs dévastés, des moissons incendiées, des villages pillés, et des milliers de familles plongées dans le deuil et le désespoir? Ignore-tu donc, infortuné, que ce n'est pas en parodiant par nos impuissantes foudres les foudres vengeresses du Ciel que nous réussirons à conjurer sa colère? Ne sais-tu pas que la Providence envoie à tous des épreuves, et que, sans qu'il soit besoin de les combattre avec l'arme des colères humaines, elles cesseront dès qu'il plaira au Dieu tout-puissant, et cela peut-être par les moyens les plus inattendus? Ah! rentre en toi-même, ô mon frère, et souviens-toi que nous avons fait vœu d'être morts au monde, et que nous n'avons plus qu'à prier sur nos tombeaux.

MANUEL.

Peu de jours après, je reçus, en réponse à ma lettre, celle qu'on va lire:

LE GUERRILLERO A MANUEL.

Blasphémateur! garde ta plume trempée dans le fiel et le venin, et crains que la colère du Dieu que tu invoques ne tombe sur ta tête. Ignore-tu donc que la terre a été souillée par ses habitants, parce qu'ils ont transgressé les lois, violé le droit, et rompu l'éternelle alliance? Et les livres saints ne te disent-ils pas qu'en punition de ces crimes la joie cessera, qu'un peuple heureux fera taire ses cris d'allégresse, la cithare sera muette, le Seigneur affligera la terre et la dépouillera, désolera son aspect et dispersera ses habitants? Pour toi, qui veux rester un habitant de la terre, tu auras en partage l'épouvante, la fosse et le lacet. Et si tu veux fuir l'épouvante, tu seras pris dans le lacet, car le monde sera ébranlé jusque dans ses fondements. N'as-tu pas lu, dis-moi, la terrible menace du prophète contre les Egyptiens, qu'au jour de la colère ils seront comme des femmes, frappés de stupeur et tremblants d'effroi? Comme eux tu peux être une femme, comme eux tu peux trembler; mais alors n'élève pas la voix comme les ministres du Dieu qui commande à la foudre. Prends la quenouille, et cache ta peur sous une robe de femme.

LE GUERRILLERO.

Quand le père Joseph lut ces lignes, je le vis joindre et lever les mains: "Avant vers le ciel un regard plein d'une douloureuse tendresse il me dit:

—Le Seigneur, qui permet ces maux, peut seul y porter remède. Quant à moi, Manuel, je ne cesserai jamais d'invoquer ce Dieu de paix et de miséricorde, et je n'essaierai pas de laver le sang versé autrement qu'avec mes larmes.

Je ne saurais énumérer les chagrins que nous eûmes à souffrir depuis ce moment. Presque chaque jour, les environs de notre demeure étaient le théâtre de quelque scène sanglante. C'était un moribond qui implorait les derniers secours, et près duquel nous accourions pour briser les liens dont les colères humaines enchaînaient son âme. Puis, les ennemis de la victime venaient frapper à nos portes en proférant des imprécations, et en nous adressant de furieux reproches, parce que nous avions assisté un infortuné à son heure suprême. D'autres fois, c'étaient des troupes de maraudeurs, qui, pénétrant dans le cloître, s'emparaient de nos vivres et de notre linge, et brisaient nos lits et tous nos meubles. Le père Joseph, qui était Gardien à cette époque, réunissait alors dans l'église tous les religieux; et tandis que les cours et les galeries retentissaient du bruit des armes, des pas, des cris et des blasphèmes de nos hôtes, nos chants graves montaient vers l'Eternel, pour implorer sa miséricorde et ses consolations.

—Frère Manuel, me dit un jour le père Joseph, lisez ce papier.

C'était une dépêche d'une des autorités du pays, qui, sous forme de conseil, et en exprimant des doutes sur la question de savoir si l'on pourrait ou non répondre de notre sûreté, pressait le Père gardien de quitter le collège sous quelques heures, et de se transporter avec tous les siens dans la capitale de la Province.

Quand on lut cette lettre devant l'assemblée générale des religieux, nous fûmes extrêmement émus par les gémissements et les sanglots d'un de nos frères, vieillard presque impotent. Il nous demandait de l'abandonner à la merci de la Providence, exposé à la faim et à la soif, devant la fenêtre de sa cellule. Il regardait les bois et le ciel, et ouvrait la bouche pour respirer plus librement cet air jusque-là si tranquille et si pur.

—Mes jours sont comptés, disait-il, et vous essaieriez en vain de les prolonger en m'emmenant avec vous. Laissez-les donc s'accomplir sur moi les desseins du Tout-Puissant.

—Mon frère, lui dit le père Joseph, obéissez, et ne craignez pas que le soleil cesse d'éclairer la terre parce que la nuit aura été plus ou moins longue.

Et laissant toutes choses à leur place, nous allâmes nous prosterner dans l'église devant le maître-autel, où nous chantâmes en chœur le psaume: "O Dieu, ne taisez pas ma louange."

Nous prononçâmes tous avec la plus vive ferveur les paroles du Prophète, qui semblaient vraiment avoir été écrites pour nous, et pour la triste situation dans laquelle nous nous trouvions.

"O Dieu, disions nous, publiez nos louanges pour défendre notre innocence opprimée; car mille langues se sont répandues en calomnies contre nous, et nous ont rendus odieux à tous en nous décriant sans motifs.

"Au lieu d'être sensibles à l'amour que nous leur avons toujours témoigné, ils ne cessent de nous persécuter; et souffrant tout cela en silence, nous ne leur répondons qu'en priant jour et nuit pour eux.

"Ils ont payé nos bienfaits par des outrages, et notre amour par une implacable haine."

Quand le père Joseph chanta ce dernier verset, il était dominé par un sentiment si vrai et si profond que les sanglots étouffèrent sa voix; et nous, témoins de la charité de ce digne religieux, nous ne pûmes plus faire entendre que des gémissements.

C'est ainsi que nous sortîmes du collège dont nous ne devions plus franchir le seuil.

XLVII.

Je retournai donc au couvent où j'avais fait mon noviciat. Je parcourus de nouveau ses longs corridors, ses cours spacieuses, et le jardin que j'avais cultivé. De nouveau je me prosternai devant l'autel au pied duquel j'avais prononcé mes vœux; je foulai ces dalles sur lesquelles je m'étais étendu, et où était arrivé à mon oreille ce cri douloureux qui, durant tant de jours, avait troublé mon repos. La cellule que l'on m'avait assignée cette fois, donnait sur la mer. De là, j'entendais, dans les jours de calme, le murmure monotone des vagues qui baignaient les rochers; par un temps orageux, j'interrompais souvent, malgré moi, ma prière, pour écouter le bruit des flots irrités, mêlé aux sifflements de la tempête.

J'ignorais tout à fait ce qui se passait hors du cloître; je savais seulement que la guerre civile était plus acharnée que jamais. Du reste, occupé tout le jour aux exercices religieux, je passais les heures d'étude dans la bibliothèque, presque toujours déserte. Mais je m'aperçus qu'il y avait de fréquentes réunions de religieux dans la cellule du père Provincial, et je crus remarquer des signes d'inquiétude sur beaucoup de visages que j'avais vus auparavant graves et impassibles. J'entendais tout à coup des pas précipités dans les corridors; les cellules s'ouvraient et se fermaient, et le bruit se perdait au loin dans la direction du lieu où se tenaient ces assemblées mystérieuses.

Une nuit on frappa très doucement à la porte de ma cellule, et le père Joseph entra.

—Levez-vous, mon frère, me dit-il, car l'heure du péril approche.

Nous étions au milieu de l'été, et j'avais laissé ma fenêtre entr'ouverte. Elle laissait pénétrer les rayons de la lune, qui traçaient devant moi sur la mer des sillons argentés. La nuit était calme, et l'on n'entendait pas le moindre souffle de vent. Entre la mer et ma cellule se trouvait une petite cour aboutissant au mur d'enceinte qui défend la ville de ce côté, et oppose une digue aux flots. Quand je me levai, l'une des sentinelles poussait le cri d'alarme que d'autres répétaient successivement,

jusqu'à ce qu'il se perdit dans le lointain. Rien de plus triste en ce moment que cette suite d'échos, les uns proches, les autres éloignés, tous sinistres et lugubres.

—Qu'y a-t-il, mon Père? demandai-je.

—Les cris que tu entends répondent pour moi, dit le père Joseph. Ces clameurs que l'air semble emporter, et qui retentiront bientôt de nouveau, nous avertissent que notre sommeil doit être court, si nous ne voulons pas nous éveiller à une heure funeste.

—Un grand malheur nous menace-t-il? demandai-je.

—Ce sera un malheur, répondit le Père, si nous n'y sommes pas préparés; mais il se changera en une félicité suprême, s'il nous trouve bien disposés. Ecoutez, mon frère: Le siècle a décidé que ces demeures doivent disparaître de la face de la terre, et que la charrue doit creuser des sillons sur leurs fondements. Il est donc nécessaire de les quitter auparavant.

—Ainsi, repris-je, il nous faut encore abandonner cet asile?

—Quelques-uns de nos frères sont de cet avis, me répondit-il. Ils croient que, perdus dans la foule, ils pourront un jour être utiles à ceux-là mêmes qui nous persécutent aujourd'hui avec tant de fureur; ils pensent aussi que c'est un devoir pour eux d'empêcher ces malheureux de souiller leurs mains du sang de leurs frères.

—Oseraient-ils donc, mon Père, dis-je, le répandre dans cette enceinte sacrée?

—Mon frère, répondit le père Joseph, il n'est pas sans exemple que les asiles de la pénitence, et même les temples du Seigneur, aient été l'objet d'horribles profanations. Ce ne sera pas la première fois, hélas! que les passions humaines auront égaré un grand nombre d'infortunés, et les auront précipités dans un abîme effroyable.

—Eh bien! lui dis-je, faites, mon Père, ce que font les autres, et prévenez un aussi criminel forfait. Cherchez dans une des familles au sein desquelles vous avez répandu vos consolations, un refuge qui vous protège contre d'injustes colères en ces jours de tribulation.

—Et que fera mon frère? me demanda-t-il?

—Votre frère, répondis-je, sera heureux en pensant que, de votre asile, vos prières monteront vers Dieu pour qu'il m'ouvre le royaume du repos éternel. A quoi ou à qui puis-je être utile, mon Père? Qui pense à moi à sa dernière heure, quand les yeux de l'âme se dessillent à mesure que ceux du corps se ferment? J'attendrai mon sort, et cette cellule sera le point de départ de mon dernier voyage. Mais vous, vous tromperiez les espérances des infortunés qui, sans vos consolations, seraient peut-être victimes du désespoir. Mettez-vous en sûreté, mon Père.

—Manuel, me répondit avec dignité le père Joseph, celui-là est en sûreté qui met son espérance en Dieu. Qu'il soit plongé dans les plus sombres abîmes, au fond de la mer, dans les entrailles de la terre, partout le regard de Dieu saura le retrouver. Je vois que mon frère fait un meilleur choix pour lui que pour moi. Sans doute, en de pareils jours, le courage est un précieux don du Ciel; mais il nous faut, mon frère, obéir à un ordre de nos supérieurs, et c'est pour cela que je suis venu troubler votre repos.

Nous sortîmes de la cellule, et je suivis le Père à travers ces longs corridors sur le pavé desquels la clarté de la lune dessinait les arcades, ainsi que les colonnes qui leur servaient de support. Partout régnait un profond silence, interrompu seulement par le léger bruit de nos vêtements. Arrivés à l'extrémité du dernier corridor, nous descendîmes à tâtons les degrés qui conduisaient à l'église. Une seule lampe éclairait sa vaste nef. Nos moindres mouvements, et notre respiration même, semblaient éveiller des échos autour de nous. Le père Joseph crut que le vent avait éteint cinq autres lampes qui brûlaient toujours dans l'église, et il me le dit à l'oreille. L'une d'elles, près de laquelle nous passâmes, fumait encore. Mais je répondis, en ouvrant à peine les lèvres, que la nuit avait été et était encore très-calme.

Nous commençâmes par mettre en sûreté les saintes hosties. Puis nous nous rendîmes à chacun des autels, et nous en tirâmes les reliques les plus précieuses, les choses faciles à cacher et qui étaient pour les fidèles l'objet d'une vénération particulière. Nous ne regardions pas à la valeur matérielle de ce que nous voulions sauver. Ainsi, le père Joseph emporta une *Divine Bergère* en bois grossièrement sculpté, tandis qu'il laissa dans la même chapelle deux lampes d'argent artistement ciselées. Nous allions déposer ces précieux fardeaux dans la grotte souterraine dont j'ai parlé, avec l'intention de les transporter ensuite dans la galerie sépulcrale que nous appelions les catacombes. Accoutumés à l'obscurité de la grotte, quand nous rentrâmes dans l'église, il nous semblait, malgré la faible lumière qui l'éclairait, que nous passions de la nuit au jour.

Quand nous eûmes réuni tous les objets dans le souterrain, nous les portâmes à tâtons dans la galerie des catacombes. Le dernier voyage terminé, le père Joseph me demanda, d'une voix à peine perceptible, si j'entendais du bruit à l'extrémité de la galerie. Je m'arrêtai, je retins ma respiration, et je répondis qu'il me semblait en effet que quelque chose remuait de ce côté. Nous avançâmes en nous tenant par la main; mais quand nous fûmes au bout de la galerie et au-dessous de l'église, il nous sembla entendre le bruit, non pas à côté de nous, mais au-dessus de nos têtes.

—C'était une crainte sans fondement, dit le père Joseph; personne ne nous a vus.

Et marchant toujours à tâtons comme nous étions entrés et sans cesser de nous donner la main, nous sortîmes de la galerie des sépulcres pour rentrer dans la grotte, dont la fraîcheur nous parut alors plus agréable que jamais. Nous nous reposâmes quelques instants, moins pour reprendre des forces que pour écouter dans un silence complet si quelque léger bruit viendrait nous avertir que l'on avait suivi nos pas. Nous n'entendîmes rien. En sortant de la grotte, nous nous assimes au pied de l'escalier pour recommencer la même épreuve; mais les galeries supérieures étaient aussi muettes que le souter-

rain. Enfin nous rentrâmes dans l'église, et là, nous écoutâmes encore, immobiles, l'oreille attentive, et respirant à peine; mais nous n'entendîmes que les battements de notre pouls.

Cependant le père Joseph, sans m'adresser une parole, me serra tout à coup la main en me montrant le maître-autel. Je vis à l'instant ce qu'il avait vu lui-même, et ce qu'il voulait m'indiquer.

La lampe du grand autel, qui brûlait encore la dernière fois que nous étions sortis de l'église, était maintenant éteinte. Comment expliquer cela? Elle ne manquait pas d'huile: la nuit était paisible; l'air n'imprimait pas la moindre agitation aux vitraux des fenêtres, et là même où quelques vitres étaient rompues, les rideaux et les tentures étaient immobiles. Le père Joseph me dit qu'il commençait à croire que quelqu'un était caché dans l'église. Nous la parcourûmes toute entière, et nous visitâmes l'une après l'autre les chapelles latérales. Tout était désert. Nous fîmes de même pour les confessionnaux, et nous ne pûmes rien découvrir.

—A quoi bon nous inquiéter, me dit le père Joseph, pour une lampe qui s'est éteinte? N'est-ce pas, peut-être, un avertissement de la Providence qui veut nous rappeler qu'ainsi que cette lumière, notre vie peut s'éteindre en un instant?

—Croyez-vous donc mon père, répondis-je, que le péril soit aussi prochain que ces présages semblent l'annoncer? —Et toi, Manuel, reprit-il en me tutoyant comme la première fois qu'il m'avait parlé avec toute l'effusion de son âme, crois-tu que le calme dont nous jouissons en ce moment ne soit pas le précurseur d'une tempête qui peut, d'un instant à l'autre, nous anéantir?

Il dit, et marchant très-lentement il me fit monter un escalier qui conduisait aux tribunes de l'église. De là le fond du temple semblait plongé dans la plus complète obscurité; je suivais mon guide sans lui adresser la moindre question, réglant mes pas sur les siens. Nous parcourûmes la galerie qui faisait presque tout le tour de l'église à moitié de sa hauteur, et nous nous arrêtâmes en face du chœur, en ce moment solitaire, et où, peu auparavant, avaient retenti les chants de nos frères.

—Mon cœur m'avertit, me dit le père Joseph, qu'il ne me sera plus donné de prier Dieu à cette place.

Et s'essayant au lieu qu'il occupait d'ordinaire pendant les offices du chœur, il inclina la tête et resta ainsi quelque temps en méditation, les bras croisés sur sa poitrine. Ensuite il se laissa tomber à genoux, et baisa ce sol que lui et ses frères avaient tant de fois foulé.

—Ni mes cheveux blancs, me dit-il, ni ma douleur ne feront obtenir la grâce de rendre ici mon dernier soupir.

A ces mots, je sentis mes yeux se mouiller de larmes, et entourant de mes bras mon Père bien aimé, je le suppliai, au nom des consolations qu'il m'avait prodiguées dans mes plus tristes jours, de ne pas me plonger maintenant dans le plus amer chagrin.

—Je ne le ferai jamais, me répondit-il en se relevant; mais, Manuel, mon cœur me dit que tu vas rester livré à tes propres inspirations. Si cela arrive, je crois que tu conserves intact dans ton cœur un trésor de consolations que j'ai contribué à former, et qui a sa source dans l'amour de Dieu et dans la charité pour les hommes. Ce trésor, tu ne l'épuiseras pas facilement.

En disant ces mots il se leva, et se dirigea vers un escalier par lequel nous arrivâmes à la plate-forme du couvent. Le spectacle dont je fus alors témoin ne s'effacera jamais de ma mémoire. Il me sembla d'abord que tout était tranquille autour de nous. Mais bientôt je crus entendre au loin des cris étranges, prolongés, et qui se répétaient par intervalles. Ensuite arrivèrent à mon oreille des bruits pareils à ceux d'une multitude qui court précipitamment, de chevaux qui galoppent sur le pavé des rues, et même des cliquetis de sabres et d'épées. De temps à autre retentissaient des voix éclatantes, qui semblaient exprimer le commandement, et qui, presque toujours, étaient le signal d'une nouvelle irruption de la foule et de la cavalerie. J'entendis une de ces voix qui enjoignait hautement d'évacuer la rue, et qui disait tout bas à la populace qu'elle n'avait rien à craindre.

Tout à coup le père Joseph leva la tête, et fixa ses regards vers le centre de la ville.

—Ne vois-tu pas, me dit-il, s'élever une sorte de nuage noir tout près du clocher de Sainte Catherine? Mon Dieu! on dirait que le soleil dore l'église de ses rayons, et pourtant nous sommes au milieu de la nuit.

—C'est un incendie.

—Oui, me répondit-il, c'est un incendie dévastateur qui réduit en cendres un temple et un couvent magnifiques.

—Comment se fait-il donc, dis-je, que l'on n'entende pas une seule cloche sonner le tocsin?

—Tu entendas le glas des morts, mais non pas le tocsin. C'est là un bûcher funèbre qui s'élève sur les ruines de la maison de Dieu, et sur lequel on entasse les cadavres de ceux qui ont cru y trouver un refuge.

—Voyez là-bas cette autre colonne de fumée, dis-je en regardant à l'ouest de la ville.

—Oui, me dit le père Joseph, et elle se change, comme la première, en une colonne de feu. C'est un second incendie. Celui-ci est à gauche de Notre-Dame de Bethléem. Sans doute les flammes dévorent l'église et le couvent du Carmel. Les voilà qui montent jusqu'aux nuages. Vois comme ces feux répandent sur la ville une rougeur qui semblent l'inonder de sang. Les incendiaires!

—Croyez-vous donc, demandai-je avec horreur, que ces flammes aient été allumées par la main des hommes?

—Dans ton enfance, me répondit le père Joseph, peut-être le fracas du tonnerre t'a-t-il fait trembler; peut-être as-tu regardé avec épouvante les torrents impétueux ou la mer irritée. Tu apprendras aujourd'hui que l'homme est plus redoutable dans ses fureurs que tout ce qui a pu t'inspirer de l'effroi. Prions Dieu, Manuel, d'avoir pitié des infortunés que la colère transporte à ce point.

En disant ces mots il se jeta à genoux, et je l'imitai. Il éleva les bras, et fixant vers le ciel des yeux pleins de

larmes, ayant pour temple la voûte étoilée du firmament, et pour flambeaux ces deux effroyables bûchers, il se mit à prier comme s'il eût été devant le maître-autel de notre église.

—Mon Dieu, disait-il, ne permettez pas que ces flammes qu'ils ont allumées se retournent contre leurs têtes. Laissez-leur le temps de se repentir. Un jour, ils iront eux-mêmes recueillir comme de précieux restes les cendres qu'ils amoncellent aujourd'hui dans le transport de leur colère.

Il s'interrompit à ces mots et se releva avec effroi, en disant:

—Où sommes-nous? La ville se change en un océan de flammes. Un nouvel incendie du côté du midi! Celui-ci est beaucoup plus proche? C'est le couvent des Trinitaires déchaussés. Autre incendie vers le couvent de Saint Joseph. O fureurs et abominations des hommes.

Ces paroles me tirèrent des tristes réflexions dans lesquelles j'étais plongé, et quand je me levai, il me parut en effet que toute la ville n'était plus qu'un volcan inextinguible. Quatre colonnes de fumée s'élevaient de son sein, et formaient, en se rejoignant dans les nues, une voûte obscure, au-dessous de laquelle tout semblait enveloppé dans les flammes. Le troisième incendie, qui était le plus rapproché, projetait sur nous des reflets si vifs, qu'ayant regardé le père Joseph, son pâle visage me sembla rouge et enflammé. Quant à lui il ne jeta pas les yeux sur moi. Jamais je n'ai vu de figure plus sublime et plus inspirée que la sienne à ce terrible moment.

—Le dernier jour ne doit pas être éloigné, s'écria-t-il en contemplant cet épouvantable spectacle. L'homme s'étudie à tourmenter son semblable. Ceux qui doivent être un jour détruits invoquent la destruction, pour qu'elle les anéantisse eux-mêmes plus promptement. La colère règne dans tous les cœurs, et la soif de vengeance étincelle dans tous les regards.

(A continuer)

FAITS DIVERS

Le *Sarmatian* est arrivé mardi le 28 à l'anse aux Indiens, au-dessous de Québec.

C'est le premier vaisseau d'outre-mer qui ait remonté le fleuve ce printemps. Il est arrivé à Québec à peu près à la même époque que le *Peruvian* qui entra dans le port le 27 avril l'an dernier.

ACCIDENT DE CHASSE.—Deux jeunes gens de cette place, Irving et Morris, âgés respectivement de 15 et de 13 ans, se rendirent à St. Lambert, qui se trouve près du quai du Champlain. Irving monta sur les glaçons pour tirer sur deux canards qui étaient de l'autre côté du quai.

Il demanda à Morris de lui passer son fusil et comme ce dernier le lui tendait, le coup partit accidentellement et toute la charge lui traversa le haut du bras. Morris ramena son malheureux compagnon, à force de rames, chez son père; il expira peu de minutes après son arrivée.

Nous renonçons à peindre le désespoir de M. Irving et de sa famille, à cet affreux spectacle.

NOYÉ.—Un pénible accident est arrivé dimanche, le 3, dans notre port.

Trois jeunes gens, André Bélanger, Joseph Bureau et William Beath s'aventurèrent sur le fleuve dans un esquif peu sûr, et vers dix heures l'embarcation chavira vis-à-vis l'île des Sœurs.

La chaloupe s'emplit immédiatement et les trois infortunés se seraient infailliblement noyés sans l'intervention de M. Thomas Pariseau qui vint en chaloupe à la rescousse. Bureau et Beath furent sauvés. Quant à Bélanger il fut entraîné par le courant et lorsque M. Pariseau revint lui porter secours, il s'était noyé.

Le sauveteur ne ramena qu'un cadavre.

L'enquête a été tenue hier à cinq heures à la résidence du défunt, sur la rue St. Joseph et le verdict de "mort accidentelle" rendu.

La victime de l'accident n'était âgé que de 22 ans et laisse une jeune femme pour déplorer sa fin prématurée.

COUP DE FEU.—Mercredi de la semaine dernière, à trois heures de l'après-midi, un jeune homme nommé Christian Hurring, jouait avec un pistolet chargé dans la chambre qu'il occupe dans une pension, au coin des rues Craig et St. Antoine, lorsque soudain le coup partit et la balle brisant une vitre traversa la rue et entra dans l'épicerie de M. Lefavre, qui se trouve vis-à-vis. M. Narcisse Valois, beau-père de M. Lefavre, qui causait en ce moment avec le juge Coursol, fut atteint au côté droit par le projectile, mais sa blessure ne présente aucune gravité.

Le jeune Herring a été mis en état d'arrestation.

L'HÔTEL DE FRANCE.—L'Hôtel de France a été inauguré jeudi, par un de ces repas qui font époque et qui suffisent pour immortaliser un chef. Rien n'y manquait; chair fine et vins de bons crus.

Le dîner d'hier avait réuni une société choisie et la presse au grand complet. Le menu est un chef-d'œuvre d'art culinaire.

MENU.

Huitres fraîches.—Potage:—Consommé à la Sévigné—Purée Crecy.

Hors-d'œuvres:—Cromesquis de Homard.

Poisson:—Saumon frais à la Romaine.

Relié:—Filet de Bœuf à la Godard.

Entrées:—Ris de veau piqués à la Périgieuse. Côtelettes d'agneaux à la Maintenon. Mayonnaise de Volaille. Pâté de Filets de Perdreaux truffés.

Punch à la Romaine.—Rôti.—Galantine de Chapon aux pistaches.—Canards sauvages.

Légumes:—Fonds d'Artichauts frits. Asperges au beurre. Petits Pois à l'Anglaise. Cardons au Gratin.

Entremets:—Tartes aux fraises. Crème renversée au Café. Gelée d'Oranges. Meringue Italienne.

Dessert:—Fromage, Café, Fruits.

Vins:—1er Service:—Madère Vouvray (1865). Chamber-tin.

2me Service:—Château-Lafitte. Most & Chandon. Muscat de Frontignan. Vin de Chypre. Liqueurs françaises.

Les combats de Coqs en France.

Mon Dieu ! oui ; à quelques heures de Paris, la capitale du monde civilisé, on se livre paisiblement au jeu des combats de coqs.

Ce n'est pas peu de chose que de subir quelques instants, les émotions féroces des coqueux.

Tout d'abord, je pensais être obligé de m'introduire dans une maison suspecte et retirée ; il n'en fut rien. Roubaix, Lille, Tourcoing et bien d'autres localités du département du Nord (au sud de la police, qui maintient quelquefois l'ordre dans ces arènes d'un nouveau genre) possèdent de nombreux parcs. A Tourcoing et à Roubaix, le nombre des estaminets connus pour ces luttes s'élève à 30, peut être à 40.....

Le premier combat est annoncé pour cinq heures du soir.

A la porte, nous payons cinquante centimes d'entrée.

Nous sommes poussés, par les retardataires, dans un escalier étroit qui nous conduit à un grenier de 20 à 30 mètres carrés. Là, sur un amphithéâtre à quatre gradins, sont penchés environ 200 spectateurs : ouvriers, employés, petits marchands et patrons.

Les paris commencent. Les pièces de cinq francs pleuvent. Les uns sont pour le champion de Lille, les autres se rangent du côté du représentant de Tourcoing.

Les deux sociétés rivales ont engagé un pari de 200 francs, et un de mes amis, expert en la matière, estime à 5 ou 600 frs. le chiffre des engagements particuliers.

Noter que les ouvriers ne sont pas les moins chauds parieurs ; quelques-uns viennent perdre là, en une heure, le gain d'une semaine et peut-être d'un mois.

Je lis, dans tous les yeux, une animation très-grande, mais pas d'indignation. C'est bien une réunion d'habitues. Puis, c'est fête ! Personne ne travaille ; depuis midi, les cabarets ne désemplissent pas.....

Dans deux sacs en toile, on apporte les combattants. L'un d'eux chante..... Dans un instant, il aura vécu !

De chaque étui on tire un coq superbe, grand, fort et luisant de santé.

Les chefs de camp se tiennent en dehors du parc, l'un en face de l'autre.

Les animaux abandonnés à eux-mêmes, se sont à peine vus que, le bec en avant, les ailes écartées, les plumes du cou hérissées, ils s'avancent furieux l'un contre l'autre.

Leurs éperons naturels ne sont pas assez perfides ; l'homme les arme de lames d'acier très-effilées avec lesquelles ils se font les plus cruelles blessures.

Le premier combat dure à peine deux minutes. Le représentant de Lille git sur le flanc ; ses pattes étendues en avant disent qu'il est mort, ce qui n'empêche pas son vainqueur de lui crever les yeux et la tête à coups de bec, tout en piétinant son cadavre.

J'ai examiné les spectateurs, entendu leurs jurons et vu leur surexcitation.

On emporte le coq tué et l'on examine avec sollicitude le vainqueur, qui disparaît à son tour. Puis, pour que le cabaretier ne perde pas ses droits, on dépose, au milieu du parc, des verres et des brocs de bière. Les émotions altèrent, paraît-il, car les décimes pleuvent sur le parquet. Les fumeurs, qui ne se privent pas de leurs pipes, crachent par-dessus les spectateurs au-dessous d'eux. Un à un, les verres roulent sur ce tapis ; mais les garçons de service les rincent *grosso modo* dans un vase qui contient de l'eau.... peut-être. Pourquoi se gêner ? Ni hommes, ni femmes ; tous coqueux !

Nouveaux coqs, nouveaux paris.

Cette fois, la lutte dure huit à neuf minutes, avec des chances diverses. Le sang coule, Tourcoing est éborgné, Tourcoing est aveugle, mais Lille est blessé. L'aveugle court encore sus à l'ennemi, frappant au hasard, mais souvent renversé. Pendant trois minutes, il est resté à terre sans mouvement ; le jury le déclare vaincu.

Ces animaux pèsent de six à sept livres, et l'on conçoit fort bien qu'ils se blessent mortellement en se lançant l'un sur l'autre, armés comme ils le sont.

La race la plus estimée vient d'Angleterre.

Les coqs de combat sont élevés dans les fermes où ils vivent en grande liberté, avec tous les égards dus à leur rang et comme s'ils étaient destinés à avoir une nombreuse postérité. On ne leur épargne pas le blé riche de substance et, huit jours avant la lutte, ils sont mis au régime des fèves échauffantes, aliment qui les surexcite.

La colère d'un coq ! Quel élément de fortune !

Ces pauvres bêtes se vendent un prix fabuleux et les vrais coqueux ne donneraient pas leurs coqs pour quoi que ce soit.

On me racontait que le tribunal de police correctionnelle de Lille avait condamné à quatre mois de prison un individu convaincu d'avoir volé un coq de combat. — Songez, me disait le narrateur indigné, qu'il avait eu la barbarie de le faire battre trois fois de suite !

L'animal, dans une seule après-midi, rapporta plus de 200 francs à son propriétaire.

Dame justice n'a pas puni les coqueux ; le vol seul a pu la toucher !

Sorti du grenier en question, je fis tout haut de ces réflexions, et j'ai d'excellentes raisons de penser que les perdants ne me désapprouvaient pas.

Il y a dix ou douze ans, on interdit ces combats dans le département susdit. Les coqueux se réfugièrent en Belgique, où certains estaminets firent rapidement fortune.

Le gouvernement belge donna des ordres et les luttes cessèrent de son côté de la frontière pour reprendre de plus belle chez nous.

En Belgique, donc, la loi a parlé ; c'est vrai, mais la loi est encore éludée. Ainsi, dans le pays de Liège, est puni d'une amende de 15 francs tout cabaretier pris en flagrant délit.

Il y a toujours récidive ; mais comme la prison n'est applicable qu'après le troisième délit, les aubergistes s'entendent pour organiser alternativement les combats chez eux, de façon à ce que chaque débitant ne soit pris que deux fois dans la même année.

Le devoir de la Société protectrice des animaux est tout tracé. Que les députés du Nord s'entendent pour ne pas flatter les coqueux. Qu'ils commencent ! Au Nord, les combats de coq ; au Midi, les combats de taureaux. Ces derniers ont fait leur temps. On viendra bien à bout des premiers.

DE TOUT UN PEU

On raconte que Mlle Dumesnil, cette actrice si pathétique et si laide, qui puisait son inspiration à une autre source qu'aux ondes pures de l'Hippocrène, atteignit un soir, en déclamant les imprécations de Cléopâtre, dans *Rodogune*, à une puissance de réalité tellement prodigieuse, que le parterre recula d'effroi par un mouvement d'ensemble ; il ne faut pas oublier que le parterre était alors debout. Au moment où elle s'écriait :

Je maudrais les dieux s'ils me rendaient le jour ! elle se sentit frappée d'un violent coup de poing dans le dos. C'était un vieil officier, assis sur la scène, suivant l'usage d'alors, qui, trompé par la vérité de son jeu, se livrait à ce transport d'indignation, en lui criant : "Va-t'en, chienne, à tous les diables !" Ce dont elle le remercia, après la pièce, comme de l'éloge le plus sincère et le plus éloquent.

J'aime mieux celui qu'elle obtint, une autre fois, dans *Méropé*, en entendant une voix entrecoupée de sanglots qui lui disait : "Ne le tuez pas, c'est votre fils ;" ou bien encore celui que remporta Mlle Gaussin, à une représentation de *Bérénice*, dans laquelle elle fut si touchante qu'une des sentinelles, postée au coin de la scène, fondant tout à coup en larmes, laissa tomber son fusil avec bruit. Les grenadiers placés en faction sur le théâtre, natures primitives et candides, étaient sujets à ces manifestations inconscientes, et les grands acteurs les prenaient volontiers pour les thermomètres de leurs effets.

Un jour, tandis qu'on jouait *Britannicus*, l'un des grenadiers fut si indigné de la scélératesse de Narcisse, qu'il le coucha en joue, et l'eût tué, dit-on, si on ne lui avait retenu le bras. Un autre soir, à la quatrième scène du dernier acte de *Rodogune*, quand Antiochus se demande si c'est sa mère ou sa femme qui a fait assassiner son frère, le public remarqua que le factionnaire de la scène s'efforçait d'avertir l'acteur, à la dérobée, par des signes de tête et des clin d'œil expressifs, que Cléopâtre était la coupable.

On lit dans *l'Indépendance Belge* :

Plusieurs versions ont couru sur la mort de M. Beulé. Il y en a une notamment des plus graves, et que l'on ne devrait accueillir qu'avec la plus extrême réserve, bien qu'elle ait circulé dès le lendemain de l'événement ; mais aujourd'hui des correspondants de journaux ont cru ne pas devoir se taire, et le fait est affirmé avec de tels détails qu'il serait peut-être inutile de s'abstenir au moins de le mentionner.

Ce serait bien positivement à un suicide que M. Beulé aurait succombé, et il n'aurait survécu qu'un quart d'heure aux deux coups de poignard qu'il se serait donnés. On serait arrivé avant qu'il eût expiré, mais les blessures qu'il s'était faites ne laissaient aucun espoir de le sauver. Si ce fait, dont je voudrais pouvoir douter, était démenti, j'en serais heureux ; toutefois je dois vous dire qu'il n'est pas contesté dans le monde des amis de M. Beulé et même dans des sphères officielles.

Quant aux causes de l'événement qui, dans son ensemble, paraît rappeler de façon assez singulière la fin tragique de Prévost-Paradol, on lui attribue plusieurs causes : des illusions d'ambition trahies ; la triste impression ressentie par M. Beulé à sa visite à l'école des beaux-arts, où il fut accueilli par des cris de : Vive Thiers ! Ce qui n'est contesté par personne, c'est que M. Beulé, depuis quelque temps, avait des symptômes de tristesse très marqués et des préoccupations de la mort qu'il ne cherchait nullement à dissimuler.

Un des écrivains allemands qui ont publié des brochures sur l'année 1870, M. Van Ruoek, de Stuttgart, a mêlé à son opuscule (*Coup d'œil sur la campagne de 1870*) un mot anecdotique fort curieux.

C'est une repartie attribuée à M. de Moltke. — Henri Rochefort est peut-être plus que le prince de Hohenzollern une des causes véritables de la guerre de 1870.

Un jeune couple était en train de dîner. A la table la plus proche se trouvait un autre couple assez mûr, figures exotiques, apparence britannique.

La jeune dame avait de magnifiques cheveux blonds ; la dame mûre était ornée d'un nez étrange et paradoxal.

— Oh ! dit le personnage exotique en anglais, les beaux cheveux !

— Oui, répondit la dame au nez, mais sont-ils bien tous à elle ?

Le jeune couple ne sourcilla pas, et continua à causer comme s'il n'avait rien entendu.

L'Anglais, un moment déconcerté, se rassérêna en songeant que l'impertinence de son anglaise moitié n'avait pas été comprise.

Mais, au moment où, le dîner fini, les deux jeunes gens se levaient de table, le monsieur dit à sa femme, dans l'anglais le plus pur, tout en désignant du doigt le cartilage démesuré de l'impertinente voisine :

— Oh ! le beau nez !

— Oui, répliqua la dame aux cheveux blonds, et s'il est bien tout à elle, elle peut voir loin dans les affaires des autres.

Vous voyez d'ici la tête de milord, et le... nez de milady.

Dans un restaurant du boulevard, deux provinciaux avaient demandé du champagne.

Le breuvage mousseux est apporté. Le bouchon saute comme un spéculateur malheureux à la Bourse.

On goûte le vin.

— Qu'est-ce que cela ? dit un des convives en faisant la grimace.

— C'est de la veuve Cliquot ! répond le garçon.

— De la veuve Cliquot ! s'exclame l'autre dîneur, allons donc ! c'est d'habitude meilleur que ça !

— Je vas vous dire, reprend le garçon "c'est qu'elle se sera remariée !"

M. Dupanloup vient de partir pour Rome où il va demander au pape sa bénédiction. Le *Journal de Loiret* insère la lettre adressée par l'évêque d'Orléans à l'un de ses diocésains :

"Mon cher ami,

"Je vous écris sur le chemin de Rome ; car j'y vais en ce moment. Je me suis décidé à faire ce voyage ; j'ai voulu me donner la consolation de me prosterner encore une fois devant le tombeau des saints apôtres, et avant que je meure, de porter un dernier hommage au saint-père dans ses amertumes, et une nouvelle protestation, hélas ! trop impuissante de mon dévouement à cette souveraineté pontificale pour laquelle j'ai tant combattu dans ma vie.

"Tout à vous en Notre Seigneur.

"FÉLIX, évêque d'Orléans.

"Turin, le 8 avril, 1874."

PENSION PRIVÉE.

LES MESSIEURS qui désirent pensionner en dehors de la ville, sans toutefois s'éloigner trop du centre des affaires, trouveront une excellente pension avec bonne table et attentions délicates, chez M. Napoléon Lachance, tout près de la nouvelle église du village St. Jean-Baptiste. S'adresser sur les lieux, ou à l'étal de M. Lachance, au marché du village St. Jean-Baptiste. 5-19-13 f-472

HOTEL ST. LOUIS

DE

KAMOURASKA

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et ses nombreux clients que cet hôtel si connu des touristes, sera ouvert le 20 Juin prochain. La maison a été complètement réparée et les familles qui veulent passer à la campagne la saison des eaux trouveront toujours à l'hôtel St. Louis, comme par le passé, amusement, confort et santé.

Le propriétaire a cru introduire dans sa maison une innovation qui, il l'espère, sera bien vue de sa clientèle : il a supprimé la bar et sa cave ne sera mise qu'à la disposition de ses pensionnaires.

A. E. TALBOT, propriétaire de l'hôtel St. Louis Kamouraska. 5-20-4 f-474

AU CLERGE.

LE PROTESTANTISME

Jugé et condamné par les protestants.

Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellan

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ot-tawa.

500 pages 8vo—impression de luxe—broché... \$1.00 Le même par la poste.....\$1.20

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4 51tf-410 Montréal.

ROMANS CANADIENS.

Une collection de cinq jolis romans canadiens, en anglais ; 84 pages 8vo.—Prix, broché, 25c.

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4 51tf-411 Montréal.

A. BELANGER, Marchand de Meubles,



A l'honneur d'annoncer qu'il vient de terminer de grandes améliorations à son établissement et profite de cette occasion pour inviter ses patrons et le public à venir visiter, quand même ils ne voudraient pas acheter) l'assortiment de meubles des mieux finis et des plus nouveaux goûts, avec une belle collection de petits meubles de fantaisie, trop longue à énumérer. Le tout marqué à des prix qui défont toute compétition.

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 24 avril 1874.

5-18-12 f-471

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxmons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-2722 (Etabli en 1859.)

APPRENTIS DEMANDÉS.

ON a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDÉS FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASHMIRE, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-2722

NOUVEAUX MOULINS A LAVER

COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE.

MACHINES A TORDE.

MACHINES et FERS a GAUFFRER-

ET A GLACER, SÈCHOIRS, ETC., ETC.

L. J. A. SURVEYER, 521, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2422

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés ! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez : 4-2222 G. STINSON & CO., Portland, Maine.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2522

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-3822.

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adressez. J. H. REEVES, 78, rue Nasseau, New-York. 4-40-1 an.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

Prix : 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4-51tf-411 Montréal.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319, rue St. Antoine Montréal, Canada.